

La **Voix**

de l'

U N A A G A R

Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités



*Bonne et heureuse
Année 2016 !*

U N A A G A R

sur internet : www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

Janvier 2016 - n° 186 - 50^{ème} année

*vous présente ses vœux de bonne
et heureuse année pour 2016*

Au cours de cette année La VOIX de l'UNAAGAR aura 50 ans !

Votre Union Nationale a choisi de fêter cet anniversaire avec faste au cours du 1^{er} semestre 2016, à l'occasion de son Congrès : un grand moment dont nous aurons l'occasion de parler bientôt. En effet, si votre journal de liaison approche ses 50 ans, l'UNAAGAR aussi !!

Le bulletin 186 se devait d'évoquer les tristes événements de novembre dernier, les craintes que nous redoutons encore, les espoirs que nous voudrions porter.

Votre journal, comme à son habitude, vous propose de partager quelques superbes moments avec les adhérents des Amicales. Les voyages, les retrouvailles forment la jeunesse : c'est bien connu.

Nous avons ajouté des informations concernant la santé, la prévention contre les accidents de la vie et enfin d'autres articles plus légers et festifs : de l'art (nouveau ou déco?), de la gastronomie gasconne à consommer avec modération après les repas de Fêtes !

Très bonne lecture.

Sommaire

Edito	3
Santé, prévention	4-7
La Vie des Régions	8-14
Sorties et Voyages des Amicales	15-21
Musique, Arts, Culture	22-24
Gastronomie	25-29
Le Bureau directeur de PRAGA invité de l'UNAAGAR & Calendrier	30
Carnet / Hommages	31
Les Commissions	32
Conseil d'Administration UNAAGAR	33
Répertoire des Amicales de Compagnies Élus et représentants Cavamac - Praga	34
Répertoire des Amicales de Régions	35

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ

30 rue Olivier Noyer

75014 PARIS

Tél. : 01 81 69 36 67

email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence

mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication

Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 4 numéros 16 €

réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON

Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR

n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971
AIP 0001119

Les avantages



8 ANNÉES DE SUCCÈS, BIENTÔT 10 !

Les AVANTAGES UNAAGAR ont vu le jour le 1^{er} janvier 2008.

Depuis cette date, le succès de cette création, appréciée de tous, ne cesse de grandir. Nous sommes déjà plusieurs centaines à bénéficier des réductions et services négociés par l'UNAAGAR.

Nous sommes satisfaits, nos Partenaires le sont également.

Pour 2016 et 2017, à l'exception de FRAM en pleine réorganisation, tous nos partenaires nous ont renouvelé leur confiance, certains même en augmentant leurs offres.

Nous accueillons en plus 2 nouvelles enseignes :

MIRAMAR CROUESTY : Hôtel Thalasso et Spa situé au centre du magnifique Golfe du Morbihan. Cet établissement réputé nous consentira des remises de 15 à 20% sur les cures Sérénité Santé.

ESCAPEDE PARISIENNE : Groupement de 12 hôtels (du 2 au 4 étoiles) situés à Paris. Une réduction de 15% sur le tarif public nous sera proposée et le petit déjeuner sera offert.

Outre les offres présentées sur la brochure jointe, deux autres partenaires seront référencés dans les pages de LA VOIX :

CABINET BERTEL et BLANCHARD : nous propose de souscrire une assurance « Perte d'Autonomie » en nous faisant bénéficier d'un rabais pouvant aller jusqu'à 70% la première année et ensuite une réduction supplémentaire de 10% tous les ans en cas de souscription d'un couple.

NEXITY : Promoteur immobilier actif en France et en Europe, propose des services immobiliers dont certains sont spécialement étudiés pour les Seniors.

Nous rappelons qu'en cas de litige avec un de nos partenaires, il faut le faire savoir immédiatement au secrétariat de l'UNAAGAR en fournissant tous les éléments. Depuis 8 ans, nous avons seulement connu 4 petites difficultés, lesquelles ont abouti, très facilement, à une issue favorable.

Georges Belat, Président de l'UNAAGAR

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Depuis les attentats meurtriers de novembre, notre pays subit un bouleversement sans nom.

En pensant aux victimes, en majorité jeunes, c'est une part de nous-mêmes qui est atteinte.

Après la stupeur, l'horreur, les larmes, nous nous sommes recueillis dans un silence profond.

Nous avons tous constaté, au delà du tragique, les nombreux élans solidaires qui, spontanément, ont jailli : main tendue portant secours, compassion, disponibilité empathique et consolatrice, présence, écoute, réajustement spirituel et d'idées par rapport à la religion servant d'étendard à des fins guerrières...

Malgré la douleur, la confiance doit encore éclore. Pour nous y aider, formons un premier souhait pour 2016 :

La confiance doit encore éclore

L'Europe est de plus en plus confrontée à des menaces, comme le terrorisme, et à des défis, tel celui de l'accueil de la vague actuelle des migrants.

Est-elle prête à affronter ces réalités ?

Pourquoi a-t-elle tant de peine à rassembler ses partenaires au regard de l'ampleur de l'actualité ?

Réussira-t-elle à unir vraiment et prochainement les vingt huit pays qui la composent, lesquels ont tant de différences d'histoire et d'approches ?

Oui, souhaitons que l'impression de cacophonie et de « retard à l'allumage » constatée dans la réaction de l'Europe, se gomme rapidement afin que notre Union puisse réagir concrètement aux crises qui s'allument à sa périphérie et jusqu'en son centre même.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je vous souhaite, à titre personnel et au nom des membres du Conseil d'Administration de l'UNAAGAR, une bonne et heureuse année 2016. Que celle-ci soit synonyme de bonne santé, de joie, de réussite et de bonheur pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Ces vœux, je les adresse en particulier à toutes celles et à tous ceux qui sont seuls, souffrants, confrontés à des difficultés. Qu'ils sachent que toute l'équipe qui m'entoure, membres du Conseil - élus ou représentants à CAVAMAC et à PRAGA - présidents des Amicales de Régions et de Compagnies, est disponible pour apporter à chacun conseils, aide et réconfort.

Une vie réussie est une vie que l'on a menée conformément à ses souhaits, en agissant toujours en accord avec ses valeurs, en donnant le meilleur de soi-même dans ce que l'on fait et, si possible, une vie qui nous a donné l'occasion de nous dépasser, de nous consacrer aux autres souvent plus qu'à nous-mêmes, pour apporter quelque chose à l'humanité.

La grande famille UNAAGAR, unie depuis bientôt 50 ans, continue d'accomplir, dans ce même esprit, de belles actions, sans cesse renouvelées, au profit de tous.

Chaque jour est un nouveau départ... Alors, une nouvelle année qui commence, nous offre les plus grands espoirs...

Belle et grande année 2016.



Georges Belat
Président de
l'UNAAGAR

DÉSERTS MÉDICAUX : RÉALITÉ VERSUS FANTASME ?



On a rencontré des déserts médicaux...

Certains nient l'existence des déserts médicaux. Au motif qu'avant les recrutements massifs opérés dans les années sans numerus clausus, les médecins sont allés s'installer dans des endroits où l'on n'en avait jamais vu. Certes. L'électricité et l'eau courante faisaient aussi défaut dans de nombreuses villes et campagnes au début du XX^{ème} siècle !

Il y a donc bien aujourd'hui des déserts médicaux, y compris en ville. Car un désert médical n'est ni un territoire dépeuplé, ni forcément un territoire enclavé, péri-urbain, ou délaissé par les services publics. Un désert médical est un territoire habité par une population qui peine à accéder aux soins médicaux comparativement à la moyenne nationale. Et dans les déserts médicaux, il y a donc bien des vraies gens.

Recherche médecin désespérément

Les délais d'attente sont la difficulté la plus fréquente : **63% des Français déclarent en effet avoir déjà été au moins une fois dans l'impossibilité de consulter un médecin** (généraliste et/ou spécialiste) dans un délai raisonnable. Plus précisément : près de 30 % des Français ont déjà été dans l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous chez un généraliste, et ce chiffre grimpe à 55% concernant la consultation d'un spécialiste. Et nombre de nos concitoyens ne trouvent plus de médecin acceptant de devenir leur « médecin traitant ».

La faute à la mauvaise répartition

Ces difficultés d'accès à la consultation médicale sont largement liées à la densité des médecins dans les territoires et les Français en sont majoritairement conscients : ils sont **60 % à considérer que le manque de médecins dans certains territoires résulte avant tout de leur mauvaise répartition.**

« Contre les déserts médicaux, on a tout essayé » ? Non !

Classiquement, des politiques incitatives ont été mises en place. Depuis 2007, divers dispositifs, renforcés en 2011, ont été déployés. Avec notamment, la création de l'option D (pour « démographie ») financée par l'Assurance maladie. Le médecin adhérent s'engage alors à s'installer ou à rester installé dans la zone ou à proximité pour une durée de 3 ans et à contribuer à la continuité et à la permanence des soins. En contrepartie de son engagement, le médecin bénéficie de deux aides : une aide forfaitaire à l'investissement (5 000 € /an

pour les médecins exerçant en groupe et 2 500 €/an pour les médecins membres d'un pôle de santé) et une aide à l'activité (pouvant aller jusqu'à 20 000 €/an pour des médecins exerçant en groupe).

Ces solutions n'ont pas permis de changer la donne. D'ailleurs, dès 2013, un rapport d'information du Sénat le reconnaît. Il s'intitule : « Déserts médicaux : agir vraiment ». C'est tout dire !

Les Français sondés par BVA partagent l'analyse des Sénateurs. Ils sont **7 sur 10** à considérer à la fois que les règles de répartition des médecins sur le territoire ne prennent pas assez en compte les besoins des patients, mais aussi que les pouvoirs publics devraient intervenir pour réguler cette répartition.

Ainsi, ils sont seulement 38 % à considérer qu'il faut accorder plus d'avantages aux médecins prêts à exercer dans des déserts médicaux contre **55% à plébisciter des mesures d'encadrement de l'installation** : 29 % en limitant l'installation des médecins dans les zones où ils sont déjà en nombre suffisant, et 26 % en obligeant des médecins à s'installer dans les zones où ils sont en nombre insuffisant.



Encadrer l'installation, une nécessité maintenant

Contrairement à ce qui existe pour d'autres professions libérales de santé, il n'existe aucun dispositif qui tente de réguler l'installation des médecins par des critères d'encadrement tenant compte du rapport entre la densité médicale et la densité de population dans les territoires.

Pourtant, des dispositifs de ce type sont appliqués à d'autres professions de santé. Pour les infirmiers, dans le cadre d'un conventionnement avec l'Assurance maladie qui prévoit notamment qu'un infirmier envisageant de s'installer en exercice libéral dans une zone « sur dotée » ne le peut que si un infirmier libéral cesse son activité dans cette même zone. Pour les pharmaciens, l'installation d'une nouvelle officine dans un territoire est conditionnée à une autorisation administrative délivrée par l'Agence régionale de Santé en fonction du nombre d'habitants.

Comment lutter contre les déserts médicaux ?

1. En décidant que les besoins en ouverture de cabinets médicaux figurent dans une « carte sanitaire » opposable et en soumettant les médecins à une demande d'autorisation administrative en vue de leur installation.
2. En prévoyant que la prochaine convention médicale contienne des mécanismes de désincitation dans les zones sur-denses.

3. En limitant les dépassements d'honoraires dans les zones sur-médicalisées au regard de la carte sanitaire pour éviter que la moindre activité ne soit compensée par l'augmentation des honoraires.

4. En augmentant la rémunération forfaitaire des médecins qui acceptent de s'installer dans les déserts médicaux.

5. En encourageant le transfert de certains actes médicaux vers des professionnels de santé non médecins formés à ces actes.

Nous cotisons tous à l'Assurance maladie, en regard de cet effort financier il est légitime de trouver le retour de cette cotisation : la possibilité d'accéder aux soins.

« Le droit fondamental à la protection de la santé doit être mis en oeuvre par tous moyens disponibles au bénéfice de toute personne ». C'est ainsi qu'est rédigé le code de la santé publique, inspiré par la Constitution dont le préambule déclare que la Nation « garantit à tous, la protection de la santé ».

Source INPES

POUR ÉVITER L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONNE

**FAITES
VERIFIER
ET ENTRETENIR**
avant chaque hiver
vos installations
de chauffage, eau chaude,
ventilation...



Incolore, inodore et non irritant : le monoxyde de carbone est la première cause de mort toxique accidentelle en France : une centaine de décès en moyenne par an. C'est une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol qui est à l'origine de ces intoxications.

Certains symptômes sont annonciateurs : maux de têtes, nausées et vomissements. Bien identifiés, ils permettent de réagir rapidement et d'éviter le pire.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable. Sa densité étant voisine de celle de l'air, il se diffuse donc très vite dans l'environnement, et peut donner lieu à des intoxications mortelles en quelques minutes. Tout appareil thermique (moteur, appareil de cuisson, de chauffage ou de production d'eau chaude) utilisant un combustible contenant du carbone est susceptible de provoquer une intoxication au monoxyde de carbone, s'il n'est pas installé, utilisé ou entretenu correctement.

AÉREZ
au moins
10 minutes
par jour



Le monoxyde de carbone agit en moins d'une heure. Il se fixe sur l'hémoglobine du sang à la place de l'oxygène, et empêche ainsi l'oxygénation des cellules. Il provoque donc une asphyxie.

Voici quelques conseils à suivre pour prévenir les intoxications :

- faites vérifier et entretenir vos chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles par un professionnel, avant l'hiver,

- quelle que soit la température extérieure, aérez votre logement quotidiennement pendant au moins dix minutes,
- n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par grand froid,
- n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, réchauds de camping, fours, barbecues, etc.),
- n'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion,
- n'installez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : il doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments,
- entretenez vos appareils en pratiquant un nettoyage régulier des brûleurs de la cuisinière à gaz.

En cas d'accident, les consignes de sécurité à suivre :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant les portes et les fenêtres,
- arrêtez si possible les appareils à combustion,
- évacuez les locaux et les bâtiments,
- appelez les secours : le numéro unique d'urgence européen (112) ou les pompiers (18) ou le SAMU (15),
- ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.

Vous pouvez vous munir d'un détecteur de monoxyde de carbone, disponible dans le commerce.

RESPECTEZ
le mode d'emploi
des appareils à combustion
(chauffages d'appoint,
groupes électrogènes,
appareils à gaz...)



SE PRÉMUNIR CONTRE LES CHUTES POUR GARDER SON AUTONOMIE



Bien vieillir, c'est augmenter sa durée de vie sans incapacités, se sentir bien dans sa peau et dans son corps pour accomplir les activités du quotidien en totale autonomie. Se prémunir contre les chutes, c'est garder son indépendance le plus longtemps possible.

Les chutes ne sont pas une fatalité ; **il existe trois moyens simples qui contribuent à les prévenir :**

- adopter une alimentation saine et équilibrée ;
- maintenir une activité physique ;
- aménager son habitat pour faciliter ses déplacements en toute sécurité.

Après une première chute, la probabilité de retomber est multipliée par 20

Même s'il n'y a pas eu de blessure grave, les personnes qui ont chuté craignent de retomber. Cette crainte entraîne **une appréhension de la marche et un manque de confiance en soi** qui fait courir le risque d'une nouvelle chute.

La peur de tomber peut également restreindre l'activité des seniors et engendrer des troubles de la marche. Progressivement, ils perdent leur autonomie et se replient sur eux-mêmes, ce qui favorise encore le risque de chute. On entre alors dans un cercle vicieux qui accélère la perte d'autonomie.

Aménager l'habitat pour faciliter les déplacements en toute sécurité

Chez les personnes âgées, **81 % des chutes se produisent au domicile** dont 46 % dans la salle de bains, 18 % dans la salle de séjour et 17 % dans la chambre.

Quelques aménagements de la maison peuvent éviter bien des chutes.

B **Barre d'appui**
Installez des barres d'appui -de couleur différente de celle du mur à différents endroits de l'habitat pour vous aider à garder l'équilibre : W.-C., douche ...



C **Canne**
Utilisez une canne si vous avez des difficultés à marcher.

D **Douche**
Mettez des tapis antidérapants ou des pastilles autocollantes au fond de votre douche ou de votre baignoire. Pensez également à installer des barres d'appui ou des poignées pour vous tenir.

E **Éclairage**
Multipliez les sources d'éclairage pour éviter les zones d'ombre et ne pas hésiter à utiliser des ampoules de 75 à 100 watts.



Escabeau
Si l'on est obligé de grimper en hauteur, il est préférable d'utiliser un escabeau de maximum 2 ou 3 marches et d'attendre la présence d'une autre personne dans la pièce.

Escalier
Ne pas cirer ses escaliers et prévoir des rampes.



F **Fils électriques**
Fixez les fils électriques au mur ou bien mettez-les dans des range-fils pour éviter de se prendre les pieds dedans.

J **Jardin**
Évitez au maximum d'avoir des plantes rampantes dans lesquelles on peut se prendre les pieds, et ne laissez aucun obstacle sur les chemins tels des outils, un tuyau d'arrosage ou des dalles mal posées.

L **Lit**
Changez de lit s'il est trop haut ou trop bas et vous pose des problèmes pour se lever ou se coucher.

Lavabo

Facilitez l'accès au lavabo en enlevant les meubles placés en dessous et en disposant une chaise avec pieds antidérapants.

M **Moquette**
La moquette est le revêtement de sol qui protège le mieux des chutes.

R **Rangements**
Rangez les objets que vous utilisez le plus souvent à portée de main, surtout s'ils sont lourds pour éviter de monter sur une chaise ou un escabeau.

S **Sols**
Faites attention à ce que le sol ne soit pas glissant : ne cirez pas le parquet ...

T **Tapis**
Veuillez à fixer vos tapis au sol et à enlever les descentes de lits.

Tapis antidérapants

Pour recouvrir les surfaces lisses comme le carrelage, le lino ou le parquet, utilisez un tapis antidérapant.

Téléphone

Il doit être facilement accessible, tout comme les interrupteurs.

Toilettes

Posez un réhausseur de W.-C. et des poignées pour vous relever plus facilement



ASSEMBLEE GENERALE UNAAGAR 2016 **Jeudi 31 mars 2016** **Ouverte à tous les adhérents**

Lieu : Hôtel PROVINCES OPERA
36 rue de l'Echiquier 75010 PARIS (métro : Bonne Nouvelle)
Horaires : de 9H30 à 16H30 avec déjeuner sur place au prix de 35 euros
Invité d'Honneur : Patrick Evrard Président d'agéa

Inscriptions : Secrétariat UNAAGAR 30 rue Olivier Noyer 75014 PARIS
Tel : 01 81 69 36 67 (mardi-jeudi-vendredi de 10H à 16H45)
Email : unaagar@wanadoo.fr

Merci de préciser si nous devons réserver votre déjeuner.

Anjou-Maine



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI LES ROSIERS SUR LOIRE

Le présent compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Région Anjou-Maine nous est parvenu avec beaucoup de retard et il ne nous a pas été possible de le publier dans La VOIX de l'UNAAGAR 185. C'est notre Ami et regretté Marcel qui présidait les travaux de cette Assemblée pour, hélas, la dernière fois. Martine, sa chère épouse a accepté que cet article et la photo soit publié seulement maintenant.



Sur les 109 adhérents à jour de leur cotisation, 14 retraités étaient présents et nous avons reçu 48 pouvoirs.

Notre Président, Marcel HERVÉ nous a accueilli par une allocution de bienvenue, toujours aussi pleine de sérieux et avec la pointe d'humour dont il a le secret.

Le secrétaire a fait un rapport succinct sur les activités du bureau sur l'année passée et sur les réunions d'automne et de printemps qui se font toujours à LA FLECHE.

Les Membres du Bureau se concertent par mail ou par téléphone régulièrement pour être au courant des nouvelles qui leur parviennent.

Le trésorier nous rappelle qu'il y a 123 adhérents et qu'il est de plus en plus difficile de compenser les décès par de nouveaux adhérents bien que le BUA soit une excellente formule.

Le budget est tout juste équilibré du fait de réparations informatiques coûteuses.

Denise BERDRIN nous rappelle la disparition de Madame SEIGNEUR qui était toujours fidèle à nos Assemblées et qui participait activement aux goûters conviviaux qu'elles organisaient sur le MANS et qui sont maintenus.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration :
Marcel HERVÉ – Michel LECOQ – Christian BUARD – Denise BERDRIN – Martine HERVÉ – et Jean-Louis LEBRIS.

Le Bureau reste le même avec le plaisir d'accueillir Jean-Louis LEBRIS.

Jacques BIGOT fait une présentation très détaillée, comme à son habitude, sur les actions de CAVAMAC et de PRAGA et rappelle notre sous-représentation anormale dans ces instances.

Jean-Pierre CHATELLIER, Président de la REGION LOIRE ATLANTIQUE VENDEE, nous fait rêver avec des voyages qu'il souhaiterait organiser.

Après avoir distribué une mignonette de COMBIER, nous avons dégusté un excellent repas.

Celui-ci terminé, nous avons visité le Musée PIERRE et LUMIERE qui a enchanté tous nos collègues.

Christian BUARD - Secrétaire

Aquitaine



ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN BORDEAUX : SALONS DE L'AUTOMOBILE CLUB

ACCUEIL PAR LE PRESIDENT PIERRE FABRE

Le Président remercie vivement les collègues qui viennent de loin ainsi que les nouveaux retraités qui assistent à notre Assemblée Générale pour la première fois. Il salue également notre Président d'Honneur ainsi que le représentant de VACANCES BLEUES qui nous rejoindra et interviendra après la partie statutaire. Il présente les excuses d'Emmanuel GABORIAU, Président d'AGEA AQUITAINE, retenu à PARIS pour les élections du nouveau Conseil d'Administration du Syndicat.

PARTIE STATUTAIRE :

Nombre de présents et représentés : 84

La séance est ouverte à 10 h 30 et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de notre assemblée générale contenu dans la convocation :

Rapport Moral et d'Activité par le Président Pierre FABRE – Rapport Financier du Trésorier, Jean-Claude RABECHAU – Congrès UNAAGAR de COMPIEGNE – Questions diverses – Election des Membres du Conseil d'Administration et mise en place du nouveau Bureau.



Le président Pierre FABRE,
le trésorier sortant Jean-Claude RABECHAULT

Une minute de silence est respectée à la mémoire de nos confrères et conjoints disparus depuis la dernière Assemblée Générale : Mesdames Suzanne BOTTE, Suzanne SARRAILH, Anne VERGEZ, Messieurs André BONNIOT, Michel ISSANDON, Marcel JANAILLAC, Jean LOUBIERE, Jean-Claude MOREAU, François RIBES, Claude ROUXEL. Le Président donne ensuite des nouvelles de nos collègues absents et membres sortants du Conseil d'Administration Marcel PERMANNE, souffrant et Jean-Claude DOURDOIGNE très âgé qui ne se représentent pas.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU PRESIDENT DE REGION PIERRE FABRE :

Le Président ouvre la séance en rappelant que notre Association est rattachée à l'UNAAGAR et en reprend ses objectifs : accueillir les nouveaux retraités, maintenir les liens et la convivialité entre tous, leur apporter aide et assistance, rester en contact avec la profession, organiser des rencontres et des réunions...

Il rappelle que :

- l'UNAAGAR est formée des ADR (Amicales de régions) et ADC (Amicales de Compagnies) et édite un bulletin trimestriel « LA VOIX DE L'UNAAGAR »
- que les cotisations annuelles sont très supportables : 35 € (dont 12 € pour l'UNAAGAR) et 25 € pour les Veuves/Veufs (dont 10€ pour l'UNAAGAR)
- qu'elle a des représentants au sein d'agéa – PRAGA-CAVAMAC – CNRPL – CFR – CBRPA – RSI mais déplore que leur nombre soit insuffisant par rapport aux actifs dans

PRAGA/CAVAMAC afin de pouvoir peser sur les décisions qui y sont prises, notamment le gel des revalorisations du RCO, mais qu'ils se font quand même entendre.

- Qu'elle présente l'UNAAGAR aux participants aux stages de départ à la retraite et participe à une commission destinée particulièrement aux conjoints survivants dont les responsables suivent tous les ans une remise à niveau avec un représentant du RSI.

Notre Président souhaite une action sur les nouveaux retraités malgré le BUA (Bulletin Unique d'Adhésion) qui a le défaut de n'être opérationnel que la 1^{ère} année, à charge pour les années suivantes aux différentes amicales de prendre le relais. Malgré cela, nos effectifs continuent de fondre pour atteindre 170 contre 186 l'an dernier.

Le recrutement par le BUA n'est actuellement pas satisfaisant et nous comptons sur le nouveau logiciel de gestion SIGAR.FR qui devrait être opérationnel début 2016 en remplacement du logiciel SIGAR MF devenu obsolète, le nouveau SIGAR.FR devrait être simplifié. Il indique que notre Amicale accepte des actifs proches de la retraite.

Enfin, le Président signale qu'il participe aussi aux réunions d'agéa AQUITAINE pour représenter les retraités et évoque les dernières élections agéa avec l'élection de la liste de Patrick EVRARD.

Ce rapport moral et d'activité mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Il invite ensuite Françoise TALLON, nouvelle retraitée, à venir au micro donner des nouvelles fraîches de la profession, à savoir :

- Que les assurances collectives santé risquent bientôt d'échapper aux agents généraux de par la nouvelle législation tout comme un certain nombre de contrats individuels santé des salariés sans oublier la mise en application de la Loi HAMON qui va augmenter les résiliations chez les particuliers.
- Que toutes les entreprises (y compris les agences) devront se mettre en règle pour donner un accès obligatoire aux handicapés.
- Que les agences vont être de plus en plus contrôlées sur leurs obligations vis-à-vis des souscripteurs ainsi que sur la tenue des registres et autres pièces obligatoires.



RAPPORT FINANCIER PAR JEAN CLAUDE RABECHAUT :

La baisse du nombre de cotisants s'est traduite, pour l'exercice 2014, par une recette moindre.

Il n'en demeure pas moins que le résultat net de l'exercice, très satisfaisant, maintient notre situation financière à un niveau conforme à nos prévisions.

Le rapport présenté à l'Assemblée, avec tous les détails, est mis aux voix et adopté à l'unanimité avec quitus au Trésorier pour sa gestion.

CONGRES UNAAGAR DE COMPIEGNE :

Le Président fait un bref compte-rendu du congrès de COMPIEGNE auquel il a assisté et invite les Membres à suivre le compte-rendu officiel dans le bulletin La VOIX de l'UNAAGAR.

QUESTIONS DIVERSES :

Action sociale : Un participant demande si un dossier déposé est seulement valable pour une année ou s'il doit être régulièrement renouvelé ??? (aucune réponse concrète n'a été donnée sur le fait).

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MISE EN PLACE DU NOUVEAU BUREAU :

Ont été élus à l'unanimité des membres présents et représentés :

Michel BLANC : Nouveau Membre

Francis BRUNET : Nouveau Membre

Didier COUSIN : Membre Sortant

Pierre FABRE : Membre Sortant

Hubert GUEPIN : Membre Sortant

André JARRY : Membre Sortant

Claude LAROCHE : Membre Sortant

Jean-Claude RABECHAUT : Membre Sortant

Françoise TALLON : Nouveau Membre

Après l'élection du nouveau conseil d'administration, celui-ci s'est retiré quelques instants pour élire son Président. Pierre FABRE, seul candidat, a été élu à l'unanimité.

L'élection du nouveau bureau se fera lors du prochain conseil d'administration.

Le Président clôt l'Assemblée Générale statutaire à 11 h 40.

PARTIE INFORMATIVE :

Intervention de M. COLLADO pour VACANCES BLEUES, partenaire privilégié de l'UNAAGAR, qui présente un panel de possibilités (hôtels, séjours, vacances, croisières en individuel ou en groupe) mais sous référence UNAAGAR afin d'obtenir des tarifs intéressants.

VACANCES BLEUES revendique 40 ans d'existence, 140 destinations possibles dans le monde avec des prestations de qualité et à la demande.

Le Président remercie M. COLLADO de sa présentation et clôt la partie informative à 12 h 10.

Il invite les participants à se rendre aux étages supérieurs pour l'apéritif et le repas dans les salons de l'Automobile Club de BORDEAUX.

André JARRY, Secrétaire de séance

ASSURANCE PERTE D'AUTONOMIE



L'UNAAGAR et le cabinet Bertel et Blanchard ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.

ENTOUR'AGE, la solution « perte d'autonomie »



- **Souple** : La solution Entour'Age s'adapte à vos besoins et à votre budget,
- **Garanties étendues** : Entour'Age prend en charge la dépendance physique et/ou psychique,
- **Des Formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800€,
- **Assistance** : Vous êtes pris en charge, dès la souscription, par de nombreux services d'assistance.
- **Souscription jusqu'à 75 ans.**

Pour les adhérents UNAAGAR

Jusqu'à 70 % de réduction la 1^{ère} année



10 % de réduction annuelle si souscription en couple

ORIAS : Bertel 07000949 Blanchard

Pour tous renseignements et ☎ 02.99.36.35.28 🌐 agence.bertelblanchard@axa.fr



Bourgogne-Franche-Comté



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 OCTOBRE



Le Président Michel DAVIER remercie Robert LHENRY pour sa bonne gestion pendant 23 ans.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 6 octobre 2015, vers 10 h 30 au restaurant Le Moulin des Ecorces, à DOLE (Jura).

Le Président Michel DAVIER reçoit la trentaine de participants autour d'un café d'accueil.

Puis il ouvre la séance.

Avant de passer au rapport moral, il cite les noms des collègues disparus depuis notre Assemblée Générale à SAULON LA RUE et prie l'Assemblée d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Il rappelle ensuite les actions menées au cours de l'année, entre autre la présence d'une partie de nos adhérents au congrès UNAAGAR dans la région Picardie, à COMPIEGNE du 2 au 6 juin.

La parole est ensuite donnée à Robert LHENRY, secrétaire trésorier, lequel est satisfait d'annoncer que, grâce à quelques efforts, nous avons résorbé le petit déficit 2014 et que le compte présente maintenant un solde créditeur de 1428.03 €. Il remet au Président l'état des écritures saisies au cours de l'année écoulée.

En sa qualité de secrétaire, il évoque le recrutement BUA pour lequel une remarque importante s'impose. En effet, 50 % des nouveaux adhérents BUA ne règlent pas l'année suivante la cotisation de l'Amicale de région ; à la souscription, ils règlent une cotisation unique pour ADR et ADC et l'année suivante, il leur est réclamé deux cotisations, ce qu'ils ne saisissent pas toujours. Robert suggère donc que l'UNAAGAR adresse aux adhérents, en début d'année, une courte lettre précisant que la double appartenance implique pour cette année encore un paiement distinct.

Notre Amicale comprend actuellement 160 adhérents. 94 ont répondu à la convocation A.G. en précisant leur présence ou en donnant pouvoir.

La parole est donnée à Henri COMTE, de Paray-le-Monial, lequel sollicite l'agrément de l'Assemblée pour succéder à Robert LHENRY en tant que trésorier. Il évoque son parcours professionnel et bien sûr, reçoit le plein accord de l'assemblée.

Le Président donne ensuite la parole à Christian COEURE, Vice-Président UNAAGAR, qui détaille avec grande précision le nouveau logiciel Sigar.fr pour lequel, depuis deux ans, il participe à la mise au point. Il poursuit par un exposé sur le fonctionnement de l'UNAAGAR, et ses diverses représentations pour CAVAMAC, PRAGA, RSI, et autres organismes.

L'Assemblée se termine et Michel DAVIER invite les participants à se rendre au salon pour l'apéritif. A cette occasion, il félicite l'ancien trésorier pour sa bonne gestion durant 23 ans et lui remet un joli paquet-cadeau contenant une tablette informatique. Robert LHENRY le remercie chaleureusement en lui précisant que cet objet lui sera très utile.

Le déjeuner s'est déroulé ensuite avec, comme à l'accoutumée, beaucoup de chaleur et de convivialité.



Christian CCEURÉ remercie Robert LHENRY

Champagne-Ardenne



ASSEMBLEE GENERALE DU 8 OCTOBRE



C'est au domaine de l'Auberge des Moissons à MATOUGUES que s'est tenue cette année l'Assemblée Générale de Champagne Ardenne.

52 personnes sont présentes contre 46 l'année précédente ce qui est reçu comme un encouragement pour tous les membres du conseil d'administration.

Il est 10 heures quand le président PARADIS déclare ouverte l'Assemblée Générale 2015.

Il commence par nous informer qu'il y a une centenaire, parmi nos adhérents, en la personne de Madame Yvonne CHARLIER de Reims. Une carte de félicitations signée par tous les collègues présents lui sera envoyée.

Il nous confirme qu'en l'absence du président BELAT, c'est Christian CŒURE qui représentera l'UNAAGAR.

Puis, le Président rappelle que le bureau actuel a été élu pour 3 ans et est donc arrivé à la fin de son mandat.

Faute de candidature, il propose de prolonger l'équipe actuelle pour 1 an. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Une minute de silence est demandée à la mémoire des collègues disparus depuis la dernière Assemblée.

Le secrétaire Bernard LAUVAUX rappelle la difficulté à trouver des établissements convenables répondant à certains critères et pour un coût raisonnable.

A ce sujet, il remercie Francine PERSON pour son sens aigu de la négociation...

Pour ceux qui n'y ont pas participé, il rappelle combien la journée touristique autour du lac du DER a été appréciée par tous nos participants et il félicite notre collègue Claudine SENOT pour sa remarquable organisation.

Notre trésorier Serge PEYTHIEU fait le point sur la situation financière qui dégage en 2014 un léger déficit.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Le secrétaire donne la date du prochain rendez-vous : le 13 mai 2016 pour la journée touristique organisée par nos collègues des Ardennes.

La parole est ensuite donnée à Christian COEURE vice président de l'UNAAGAR qui nous fait part de ses multiples interventions auprès des différentes instances concernant les retraités, puis il nous livre le rôle de la commission informatique dans le déploiement du futur programme informatique.

Il nous confirme que rien n'est arrêté concernant l'éventuelle évolution géographique des futures régions.

Il est 13 heures, le président clôture l'Assemblée Générale 2015 et invite les participants à sabler une coupe de champagne offerte par l'amicale avant de passer à table pour apprécier un excellent menu.

Bernard LAUVAUX, Secrétaire



une belle vie immobilière

DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

Général Foy Investissement

14 rue Petite Sensive / BP 62312 - 44323 NANTES cedex 3

02 51 12 79 00

POUR VIVRE OU INVESTIR
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT NEUF

CONJUGUEZ CONFORT
ET CADRE DE VIE





Cette année, nous sommes réunis à l'Hôtel-Restaurant La Charpinière à SAINT GALMIER dans la Loire
Après le café d'accueil, à partir de 9 h 30, et le départ des accompagnants pour la visite des Etablissements BADOIT, le Président Jean HECQUET déclare l'Assemblée Générale annuelle ouverte un peu avant 10 h.

Il accueille notre Président national Georges Belat ainsi que le Président des Agents du Rhône en activité, Éric Piquet-Gauthier. Il y a une trentaine d'agents présents ainsi que 12 accompagnants.

Il indique que nous avons enregistré 27 décès depuis l'an dernier et il demande une minute de silence.

Nous sommes 347 adhérents à jour de cotisations mais il faut noter que, outre le nombre important de décès en un an, nous avons enregistré 15 nouveaux adhérents par BUA et, avons 168 pouvoirs, soit 50 de plus que l'an dernier, ce qui fait que nous pouvons délibérer valablement.

Il souligne qu'il faudrait peut-être envisager un covoiturage par une info par mail une dizaine de jours avant l'AG.

Rapport de Marie-France DAQUIN, trésorière :

Marie-France nous fait passer une feuille de comptes d'où il ressort que l'année 2014 a eu un résultat très serré. Il faut dire que c'est la 1^{ère} année où notre nouvelle cotisation unique s'est appliquée (35 € et 25 € pour les veuves) et que l'avenir s'annonce encore plus sombre avec la diminution de nos effectifs : nous avons eu 347 adhérents pour 431 appels de cotisation. Heureusement, 15 BUA compensent un peu les 27 décès enregistrés depuis l'an dernier. Il faut dire que 4 délégués départementaux (07-38-73 et 74) sont à renouveler. Elle nous donne toutes explications souhaitées sur les dépenses et, après avoir entendu l'approbation des contrôleurs aux comptes, quitus lui est donné à l'unanimité.

Renouvellement des membres du Conseil :

3 membres sont soumis à renouvellement : Jean Hecquet, Gabriel Gonin et Marie-France Daquin. Ils se représentent tous les 3 et sont élus à l'unanimité.

Allocution du Président du Rhône des actifs : Éric Piquet-Gauthier :

Il a été nommé cette année et nous dit être heureux d'être parmi nous. Il nous parle de la Chambre du Rhône qui comprend 140 actifs. Ils ont des sponsors, ce qui leur permet de se réunir souvent pour des visites de musées et des réunions d'experts d'assurance ou de Stés. Il promet de faire le lien avec la Région Rhône-Alpes dont l'AG doit se tenir en mars 2016.

Allocution du Président Georges Belat :

Il est difficile de résumer tout ce qu'il nous a dit et vous risquez de retrouver ses paroles dans d'autres comptes-rendus.

Lui aussi est heureux de se retrouver parmi nous. Il rappelle que nous sommes 7.000 adhérents, ce qui fait de nous la 3^{ème} force chez les retraités des professions libérales derrière les médecins et les dentistes. Il rappelle que nous adhérons à la CNRPL et à la CFR et que nous sommes 27.000 retraités Agents Généraux pour 12.400 actifs, c'est-à-dire presque 3 fois plus de retraités que d'actifs alors qu'il y a 638.000 actifs au sein de toutes les Professions Libérales pour 254.000 retraités (proportion inversée...).

Chaque année, 600 agents quittent la profession dont environ 400 après être allés jusqu'à la retraite. Georges Belat regrette que nous n'en récupérons que 150 à 170 (heureusement que Réussir Seniors (AXA) connaît à lui seul un taux élevé d'adhésions). Il énumère quelques actions de recrutement notamment la présence d'un membre du Bureau aux stages de préparation des actifs à la retraite (150 participants/an). Il espère qu'il sera possible prochainement d'approcher tous les nouveaux retraités grâce au concours d'agéa et de PRAGA mais il insiste beaucoup sur la nécessité, pour chaque Amicale, de contacter directement tous les nouveaux adhérents (quelle que soit l'origine de l'adhésion).



Le Président parle ensuite du RSI : depuis 3 ans les candidats présentés, soit 8, ont été élus aussi bien chez les retraités que chez les actifs avec des postes importants : c'est un très bon exemple de l'utilité de notre action.

Il passe en revue ensuite quelques points :

- Les relations avec Agéa : elles sont excellentes. Il est important que leurs élus viennent à toutes nos réunions et que nous allions nous, les retraités, à leur rencontre.
- L'aide aux conjoints survivants est effective et appréciée avec un délégué dans chaque région (André Patch chez nous).
- Les AVANTAGES UNAAGAR : le livret joint trimestriellement à La Voix de l'UNAAGAR est tiré à 60.000 exemplaires et le chiffre d'affaires généré est très important : Les partenariats seront majoritairement reconduits en 2016 et 2017 avec probablement quelques nouveautés.
- Il propose que les AG des Amicales se fassent le matin seulement et que l'après-midi soit réservée à une visite ou une activité à proximité (expérience positive dans plusieurs régions).

CAVAMAC/PRAGA : dernier sujet abordé par le Président:

-Pour la 1^{ère} (CAVAMAC) : Il rappelle la couverture de la Voix de l'UNAAGAR d'avril 2015 avec un gros 0%. Cela correspondait à la décision de notre Caisse de ne pas revaloriser notre retraite au 01/10/2015. Compte tenu qu'en 2015 tous les feux étaient au vert (augmentation de l'assiette de +2,10%, réserves augmentées d'environ 5 millions €), la proposition modeste d'une indexation de 0,50% proposée

par les élus de l'UNAAGAR pouvait être facilement acceptée car correspondant, elle, à seulement 1 million €.

Après avoir donné quelques chiffres, Georges Belat parle de la crainte d'une retraite universelle évoquée en divers lieux. Il n'est pas certain qu'on y gagne et cela montre l'intérêt de se serrer les coudes. La CNAVPL doit élaborer un statut commun à toutes les Caisses de PL. C'est une des raisons pour lesquelles l'élection des administrateurs de la CAVAMAC est reculé de trois ans, période durant laquelle les retraités continueront à être sous-représentés.

-Pour la 2^{ème} (PRAGA) : Après avoir rappelé les augmentations importantes du PRAGA 100 en 2012 et 2014. Georges Belat se dit satisfait des récents travaux entrepris par l'association PRAGA. Les dispositions prises, favorables à toutes les catégories de cotisants, sont conformes aux demandes que nous formulions (voir page 4 de La Voix de l'UNAAGAR 184).

Le sujet sur l'équitable représentation de l'UNAAGAR que nous demandons, tant au Conseil d'Administration qu'au bureau de PRAGA est plus que jamais d'actualité.

Jean Hecquet conclut cette réunion en précisant que la prochaine AG se tiendra début octobre 2016, sans doute le 4 ou le 10. Il est 12 h 30, les conjoints sont revenus d'une visite très intéressante de la source Badoit. Il nous invite à passer à la partie festive de l'AG : l'apéritif et le repas qui nous permettent d'apprécier un superbe cadre.

Gabriel GONIN, Secrétaire

Auvergne



SORTIE à VÉZELAY

Nous étions 21 à répondre à l'appel de notre ancien Président, Bernard Lorizon, qui souhaitait, depuis plus d'un an, nous conduire à Vézelay.

Parfaits organisateurs, Jean-Claude et Eliane Coudard, avaient également invité le soleil à nous accompagner pendant ces deux journées amicales des 1^{er} et 2 Octobre 2015.

La basilique de Vézelay nous fût présentée, expliquée pendant près de deux heures ainsi que le village, la célèbre colline et son environnement.

Le lendemain matin, le château de Bazoches nous ouvrait ses portes pour une visite détaillée qui nous permit, aussi, de faire plus ample connaissance avec le Maréchal de Vauban, architecte militaire, stratège, soldat mais aussi humaniste.

Comme pendant tout le séjour, la bonne humeur était avec nous pour le retour en bus avec, pour chaque participant, le souhait de se retrouver pour visiter d'autres lieux mais aussi, tout simplement, pour se rencontrer, se parler et vivre une fois encore un bon moment d'amitié simple et sincère.

Le Président, Gérard LEBEGUE



Sorties et Voyages des Amicales <<<

Alsace



L'AMICALE ALSACE A FAIT SA SORTIE D'AUTOMNE LE 7 OCTOBRE 2015



Que c'est bon pour le moral. Se retrouver entre amis pour passer une belle journée conviviale et, en plus, faire des découvertes intéressantes !...

Le thème majeur de cette journée était bien la visite de l'usine SMART (dérivé du nom de projet Swatch Mercedes Art car) situé à HAMBACH en Lorraine, lieu mythique où naissent ces fameuses petites voitures. L'usine a été inaugurée en 1997 par Helmut Kohl et Jacques Chirac.

Mais ne croyez pas que seuls les hommes étaient intéressés, non, toutes nos dames ont été subjuguées par les prouesses techniques de cette usine qui totalise déjà 20 ans de succès.

Dans les ateliers de « smartville », les smarts sont fabriquées en un temps record de 7 heures seulement, une performance due à une disposition judicieuse des installations de production et une gestion de processus d'une extrême efficacité. Les fournisseurs de tous les composants livrent leurs pièces directement sur la chaîne de production, juste au bon moment (« just in time ») et dans le bon ordre (« just in sequence ») selon la dernière technique de flux tendu pour minimiser les stocks. Smartville a été le premier centre de production européen à démarrer, en juin 2012, la fabrication en série de véhicules électriques selon un processus totalement intégré.



Pour le déjeuner, notre groupe s'est retrouvé à la Petite Pierre au Restaurant LION D'OR, toujours très accueillant, qui nous a servi un excellent repas avant que nous reprenions la route pour aller visiter le Musée LALIQUE situé à WINGEN SUR MODER, ouvert en juillet 2011.



Le Musée spécifiquement consacré à LALIQUE, expose 650 pièces constituées de collections propres mais aussi de pièces prêtées. Situé sur un ancien site verrier en activité aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, il met en valeur l'œuvre de René LALIQUE dans un cadre sobre et élégant.

Le nom LALIQUE a toujours évoqué l'éclat des bijoux, la magie des transparences, l'éclat du cristal, et était connu pour ses pièces d'exception qui sublimaient le cristal mat et brillant, en faisant la marque chouchoute des listes de mariage.



Sorties et Voyages des Amicales



LALIQUE aujourd'hui s'offre une cure de jouvence au pays du verre et du cristal. Une nouvelle impulsion en 2007 par Silvio DENZ, grand collectionneur de flacons de parfum, va repositionner la marque comme une griffe résolument moderne qui ose la diversification en sollicitant des artistes et en produisant des objets de toute sorte. Ce patron visionnaire ouvre des points de vente à travers tout le globe et mise sur la haute parfumerie. Il renoue aussi avec la joaillerie, un autre pilier qui le ramène aux origines de René LALIQUE qui était bijoutier à ses débuts.

Le Musée contient des pièces magnifiques. René Lalique, artiste d'exception et industriel de talent, a puisé son inspiration dans la nature, dans la faune, et en ayant l'audace d'utiliser le corps féminin comme élément d'ornementation.

L'art et la matière étaient réunis dans cette belle visite guidée, qui, là encore, a autant séduit ces messieurs que ces dames, tous enchantés par tant de beauté.

Mais la journée n'aurait pas été pas complète sans le traditionnel verre de l'amitié. Un endroit original, une brasserie artisanale à UBERACH nous attendait pour un petit cours sur les techniques de brassage, suivi d'une dégustation de ses différentes bières, accompagnées de bretzels tout frais qui sortaient de son four, et de quelques produits traiteurs pour un cocktail dînatoire.

Oui, c'était une belle journée !

Christine Weibel
Déléguée aux Loisirs



Languedoc



SORTIE EN LOZÈRE, LES GORGES DU TARN

Comme chaque année, en septembre, l'Amicale du LANGUEDOC a effectué sa sortie « gastronomique ». Cette année : la LOZERE et plus particulièrement les Gorges du TARN.

Le 10 septembre, nous nous sommes donnés rendez-vous à ISPAGNAC. Pendant le pot d'accueil, nous avons eu la visite de Jean-Louis PEYRE, qui nous fait un point historique de cette commune : à ISPAGNAC, des moines bénédictins de l'Abbaye d'AURILLAC, installés depuis le VII^{ème} siècle, fondent un prieuré. L'église romane est construite au milieu du XI^{ème} siècle. L'ensemble monastère/église est fortifié et une ville forte s'y accole.

ISPAGNAC va devenir la 3^{ème} ville du GEVAUDAN (après MENDE et MARJEVOLS) et prospérera à l'abri de ses remparts (lieu de passage sur la route ST FLOUR/ALES + cultures).

Après un repas très sympathique, un car nous conduit à STE ENIMIE où nous retrouvons notre guide, M. LEROY. STE ENIMIE tient son nom de la légende d'ENIMIE, la princesse atteinte de la lèpre. Fille de CLOTAIRE II, sœur de DAGOBERT 1^{er}, ayant vécu au VII^{ème} siècle. ENIMIE aurait guéri de la lèpre dont elle était atteinte, grâce aux

eaux de la source de la BURLE. Nommée abbesse, elle aurait fondé un monastère, autour duquel le village s'est développé.

En 1060, un moine retrouve le tombeau d'ENIMIE. Au XIII^{ème} siècle, le prieur du village commande au troubadour, Bertrand de MASSILHA, la réécriture d'un poème latin relatant la vie d'ENEMIE. Ce poème, qui vante les mérites de la sainte, est déclamé dans toute la région. De nouveau, les pèlerins affluent.



Sainte Enemie



Par le biais de dotations, les biens du monastère s'accroissent. Les habitants des gorges travaillent les versants défrichés des Causses de SAUVETERRE et MEJEAN. Ils édifient des terrasses inclinées (les faïsses), plantent des vignes, des amandiers, des arbres fruitiers. Les Causses, traditionnellement voués à l'élevage ovin, procurent le lait et ses dérivés ainsi que la laine (tissée dans la vallée).

Des échanges transversaux entre les gorges et les causses permettent la survie de tous. La situation de la bourgade sur des voies de communication ancestrales (draille d'Aubrac, rivière, Camin Romieu ou Camin Ferrat) constitue un atout majeur pour la circulation des pèlerins et des marchandises. L'édification d'un pont vers le XIII^{ème} siècle facilite les transhumances et le transport des marchandises. A la révolution française, le pouvoir de l'Eglise décline, les moines quittent le village ce qui entraîne inexorablement la ruine du Monastère de SAINTE-ENIMIE.

Départ de SAINTE-ENIMIE pour rejoindre les bateliers du TARN qui, dans une embarcation à fond plat de 4 à 6 places, nous guident au cœur des Gorges du TARN : sur 8 km du village de la MALENE au Cirque des Caumes, à la découverte de cette partie du canyon. Grâce à leur connaissance du milieu, ils permettent aux visiteurs d'accéder aux nombreuses richesses de la faune, de la flore et de l'histoire locale.

Il ne faut pas oublier que dans notre car, nous avons deux amoureux de la LOZERE : le chauffeur, mais surtout notre ami : conteur, randonneur et accessoirement gastronome, Michel ROCHE, qui, grâce, à ses connaissances nous fit découvrir des endroits merveilleux : le point sublime situé à 870 m d'altitude. Ce site classé est un des endroits dans les gorges du TARN les plus fréquentés. Situé sur le Causse de Sauveterre, le point sublime est un belvédère qui offre aux visiteurs le spectacle de ces merveilleuses falaises ocre plongeant dans les eaux émeraude du TARN. Au pied, soit plus de quatre cents mètres plus bas, le TARN fait un virage à angle droit et ce « caprice » permet aux visiteurs de prendre les gorges en enfilade, et vers l'est, et vers le sud. En face, les corniches abruptes du causse Méjean donnent la touche finale au caractère des lieux et complètent ce magnifique tableau digne des plus grands artistes.

Retour à ST ENIMIE pour prendre notre repas du soir à l'auberge du Moulin. Notre chauffeur nous raccompagne à l'Hôtel « LE VALLON » pour une nuit de repos bien méritée. Le lendemain, après un copieux petit déjeuner, nous prenons cette fois nos voitures afin de suivre notre guide, MICHEL, sur le Causse de SAUVETERRE, cerné au Nord par la Vallée du LOT (profonde de 200 à 400 m), le Causse domine de 500 m les Gorges du TARN sur 60 km, au sud.

Sa superficie avoisine les 60000 ha. Le Causse de SAUVETERRE se divise en 3 régions naturelles : nous traversons principalement le Causse boisé au relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1100 m. Nous voyons une enfilade de menhirs avant de nous rendre dans le magnifique village de la « Fage ». L'ensemble patrimonial de la FAGE est constitué par les clochers dits « de tourmente » qui sont construits dans la région du Mont Lozère, dans les hameaux dépourvus d'églises. Leurs fonctions étaient autrefois diversifiées (angélus, glas, appel pour l'école communale, prévention contre les orages de grêle, signal sonore pour les personnes égarées dans le brouillard).

Ils s'apparentent au type du clocher-mur à baie unique à arc plein cintre et sont dressés sur une base rectangulaire, amincie vers le sommet. Ils sont tous chargés d'une croix en fer ou en pierre. Outre son clocher, le hameau de Fage présente un ensemble patrimonial lié à la vie sociale et économique : four à pain, croix avec bénitier, travail à ferrer les bœufs, fontaine-abreuvoir.

L'appétit vient et nous nous rendons au restaurant des LAUBIES « attention au cholestérol » :

Cochonnailles lozériennes, tête de veau, rôti de veau accompagné de pommes de terre au lard, fromage, dessert. Il est 16 h, il faut nous quitter, non sans un certain regret.

Je tiens à remercier Lucette et Michel, Hélène et Maurice, et mon épouse pour l'organisation de ces deux journées et à l'année prochaine...

Daniel SAUVAGE
Président LANGUEDOC



ESCAPADE A BERLIN ET A POSTDAM

Le bulletin d'information n°7 de Mag3 Seniors vous a donné, en son temps, le détail de ce voyage organisé avec notre partenaire : « Vacances bleues ». Ce premier voyage de notre Amicale est proposé par notre Président Charles CAILLAUD, il en a assuré la logistique, tout au long de ces derniers mois.

LE 18 SEPTEMBRE

Déboient à l'aéroport de Roissy 44 conscœurs, confrères et amis venus de Bretagne, du Centre, du Midi, de Normandie, de Savoie et d'ailleurs. Malgré les retards de train, les embouteillages parisiens, c'est au complet que nous montons dans notre Airbus.

Dès notre arrivée à BERLIN-TEGEL, nous sommes pris en charge, pour une première découverte, en car, du centre ville. Il fait beau et il fera beau tout au long de ce séjour berlinois. Les longues avenues, les espaces verts, les rivières donnent un sentiment de quiétude loin de l'atmosphère de Paris que nous venons de quitter.

Depuis la réunification des deux Allemagnes, la ville de Berlin est un immense chantier qui a vu surgir, entre autres, des no man's land désertiques du mur de Berlin et des immenses friches laissées par les bombardements alliés, de très belles constructions modernes et harmonieuses. Immense chantier qui touche aussi les monuments anciens mutilés par les obus (très beaux chantiers de restauration et aussi reconstruction à l'identique).

Notre hôtel, Ramada, se situe dans la partie Est (ancienne RDA) et proche du centre et des musées. Nous le trouvons très confortable avec une nourriture conforme à la gastronomie allemande !... Mention très bien pour la qualité du frühstück (petits déjeuners).

19 SEPTEMBRE

Dès 9 h, nous sommes accueillis dans le hall de l'hôtel par Rainer, notre guide chargé de nous faire découvrir la ville et ses musées. Au cours de sa présentation, il nous signale qu'il a fait son service militaire obligatoire entre 1976 et 1977 dans la Volkspolizei (les Vopos) dont il garde un mauvais souvenir.



166 musées nous attendent dans cette belle ville ! Mais c'est d'abord par une promenade dans le quartier juif que nous commençons cette journée ensoleillée. Rainer nous fait remarquer, devant une belle maison, 4 plaques de cuivre incrustées dans le trottoir qui correspondent à 4 personnes juives déportées : moment d'émotion et de recueillement que nous retrouverons au pied du mémorial juif. La communauté juive berlinoise comptait 160.000 personnes en 1933. Elle est actuellement de 12.000 membres, 55.000 ont été déportés entre 1933 et 1945.

Dans l'île aux musées, nous visitons les deux plus grands. Le musée de PERGAME et ses très riches collections sur la Grèce Antique que les archéologues allemands ont rapporté de leurs fouilles au 19^{ème} siècle. La ville de Troie a été découverte par Heinrich Schliemann, archéologue allemand. Grâce au coupe-file de notre guide, nous passons devant des centaines de touristes qui font la queue.

Le NEUES MUSÉUM, ré-ouvert en 2009, après 70 ans d'abandon, est consacré aux collections égyptiennes. Après des traversées, au pas de course, de salles toutes aussi riches de trésors, nous arrivons devant le buste de la Reine Néfertiti, épouse royale d'Akhenaton, installé dans la pénombre, au milieu d'une grande salle.

Nous sommes fascinés par ce chef-d'oeuvre, sublime sculpture de l'an 1345 avant Jésus-Christ et que l'Egypte voudrait retrouver dans ses collections.

C'est au cours de la visite du quartier Saint-Nicolas, le plus vieux quartier de Berlin, reconstruit presque à l'identique entre 1981 et 1987 que nous prenons d'assaut les boutiques de souvenirs et de cartes postales pour gâter enfants et petits-enfants laissés au pays. L'ours berlinois, sous toutes ses présentations, est le souvenir qui remporte le plus de succès auprès de notre groupe.



La fin d'après-midi est réservée à préparer notre départ pour la soirée musicale au CHÂTEAU de CHARLOTTENBURG : tenue de soirée et robes longues sont recommandées pour assister au concert du BERLINER RÉSIDENZ KONZERTE. L'Orangerie du château est transformée en salle de concert où se côtoient mélomanes allemands et français.

Sorties et Voyages des Amicales <<<

Les musiciens, en tenue Louis XV, exécutent avec brio et sensibilité des morceaux du répertoire de Jean-Sébastien Bach et Antonio Vivaldi. Le jeu de la jeune claveciniste nous a particulièrement enthousiasmés.

20 SEPTEMBRE

De bon matin, le car nous emmène vers Postdam. Sur la route, le guide fait arrêter le car devant le musée des Alliés où sont mis en valeur un bout du mur de Berlin, le checkpoint Charlie et bien d'autres souvenirs de cette triste période. Ce n'est pas sans émotion que Régis MARTINIER, sous-lieutenant à l'époque de l'occupation française, retrouve ces monuments et objets.

Le reste de la matinée et de la journée sont consacrés à la visite de la ville et au CHÂTEAU « SANS SOUCI ». Le temps n'est malheureusement pas de la partie, mais il nous permettra néanmoins de visiter le jardin de style romantique, oh ! combien reposant, malgré la foule de touristes de toutes nationalités. Pour accéder au château, plutôt rococo, situé au sommet d'une colline, nous empruntons un long escalier bordé de figuiers et de plans de vignes en terrasse. Cette petite résidence de Frédéric II, dit Frédéric Le Grand, renferme une très riche collection de tableaux français du XVIII^{ème}. Des Nicolas Lancret et Antoine Watteau entre autres. Le Prince Frédéric Guillaume 1^{er} dit le Roi-Sergent a été enterré dans le parc, auprès de ses chiens !

Outre les maisons hollandaises construites entre 1734 et 1737 pour loger les artisans du Roi-Sergent, nous découvrons plusieurs magasins à l'enseigne bien française qui nous rappellent que Postdam a accueilli beaucoup de Français au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, l'erreur historique qui a vidé la France de nombre

de ses artisans et commerçants au profit de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Hollande.



21 SEPTEMBRE

Cette quatrième journée commence par la visite de la COUPOLE DU REICHSTAG située en arrière du Parlement allemand (Bundestag) et construite par l'architecte anglais Sir Norman Foster. Les rampes montantes et descendantes qui se croisent font penser à l'escalier du château de Chambord. De la plate-forme panoramique, nous admirons la Chancellerie, la nouvelle gare centrale, la tour de télévision construite au temps de la RDA, la cathédrale Sainte Hedwig, la PORTE DE BRANDEBOURG,...

Avant de découvrir Berlin par la rivière Spree et ses canaux, Rainer, qui fut également sentinelle sur le Mur de Berlin, nous présente la partie du Mur restée après la réunification de l'Allemagne, ce mur érigé le 13 août 1961, en une nuit (mur de la protection antifasciste). Pour notre groupe, c'est un moment d'intense émotion, nous avons tous des souvenirs de cette période dramatique que nous avons vécue dans notre enfance. « ICH BIN EIN BERLINER » la phrase de Kennedy résonne dans nos têtes.

Le musée situé près du checkpoint Charlie, seul passage entre l'est et l'ouest, retrace les événements qui ont marqué ces 28 ans de séparation des deux Allemagnes. Si 5.075 Berlinois de l'Est ont franchi ce mur de la honte en empruntant tunnels, sous-marin de poche, voitures aménagées, grandes boîtes de musique, cerfs-volants géants etc., 456 personnes furent tuées par les gardes-frontières au moment de leur fuite vers la liberté.

Cette dernière journée de découverte de Berlin se termine par une promenade en bateau sur la rivière Spree et ses canaux. Lentement, sous le soleil couchant, nous retrouvons les quartiers arpentés au long de notre séjour. Le centre de cette capitale fait penser à Venise et ses canaux. La ville est édifée sur des marais, ce qui explique le réseau aérien de tuyaux jaunes et bleus près des chantiers de reconstruction. L'eau pompée est rejetée dans la rivière.



Coupoles du Reichstag

Sorties et Voyages des Amicales

C'est au cours de nos sorties et des soirées que nous échangeons entre nous nos souvenirs d'Agents et exposons nos activités de retraités, très surpris de constater que la plupart d'entre-nous a une retraite très active dans tous les domaines : « recherche scientifique, sauvegarde du patrimoine, aide à la création d'entreprise, recherches historiques, présidence d'associations, d'amicales, ateliers de peinture, engagements municipaux et paroissiaux, etc. »

C'est, au fond, la continuité de notre métier d'Agent qui nous a appris à être réactifs et au service des autres.

22 SEPTEMBRE

Avant de reprendre l'avion, nous passons notre dernière matinée à flâner, à découvrir en toute liberté le quartier de notre hôtel, les librairies, les boutiques de souvenirs et les derniers bâtiments à découvrir.

Accueillis à notre descente d'avion par une grosse pluie battante et parisienne, c'est à la récupération de nos bagages que nous faisons une « standing ovation » à Charles Caillaud pour le remercier d'avoir pris l'initiative de cette escapade berlinoise si sympathique et si conviviale.

Charles a déjà des projets pour 2016... Merci à lui.

Yves LE SOUËF



Picardie



DÉCOUVERTE DE LA VILLE DE BEAUVAIS

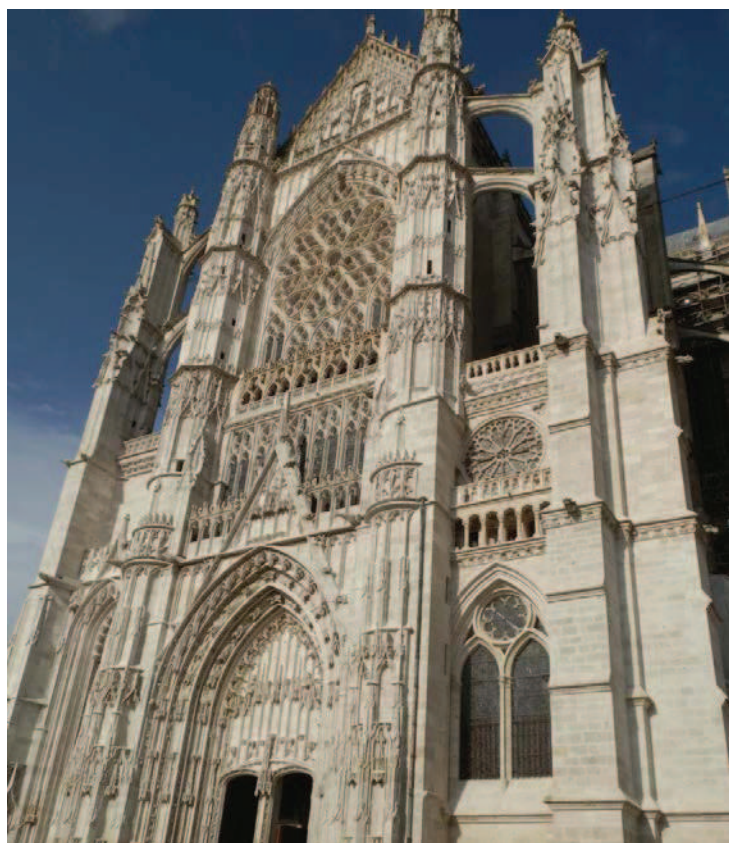
Le 24 septembre 2015, pour la 10^{ème} édition de ses JOURNEES TOURISTIQUES, l'APAGAR (Amicale de Région « Picardie ») invitait ses adhérents à découvrir la Ville de BEAUVAIS dans l'Oise, avec un programme préparé par Jean-Pol PREVOST et Roger DEGRY, tous deux habitant le Département.

Le matin, notre Président Daniel MARCOURT recevait une trentaine de participants avant de se regrouper devant la CATHEDRALE SAINT-PIERRE pour une visite guidée.

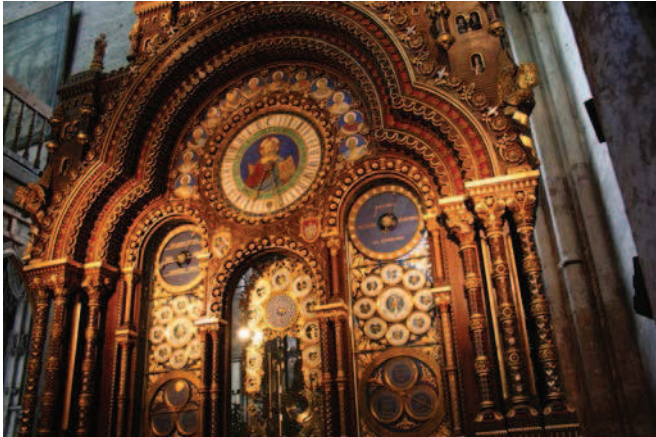
La construction de la cathédrale a débuté en 1225 et ses concepteurs avaient prévu pour elle des dimensions hors normes (voûte du chœur à 48 mètres).

L'édifice a connu bien des vicissitudes : effondrement partiel de la voûte du chœur en 1284, et plus tard, en 1573, effondrement de la flèche récemment élevée à 153 mètres.

Il reste pourtant le dernier ouvrage représentatif de l'apogée de l'architecture gothique française.



Avant de quitter la cathédrale, était proposée une séance de l'extraordinaire **HORLOGE ASTRONOMIQUE**.



Cette horloge possède 52 cadrans donnant la mesure du temps dans l'univers, dans un décor évoquant les Evangiles. A midi sonnant, une partie des 68 automates s'est animée pour la scène du jugement dernier.

Au cours d'un agréable déjeuner, le Président a souhaité la bienvenue à Jean-Louis ALONSO de ANGY (60) et à son épouse, jeunes retraités et nouveaux adhérents, et il a félicité les organisateurs de la journée.

Les visiteurs se sont ensuite rendus à la **MANUFACTURE NATIONALE de la TAPISSERIE de BEAUVAIS**.

Cet établissement fondé en 1664 par LOUIS XIV sur l'instigation de COLBERT, produit actuellement des tapisseries murales signées par des artistes contemporains et destinées à des immeubles de la fonction diplomatique.



Nous avons pu voir de près et admirer le travail des spécialistes qui reproduisent dans toutes ses nuances l'œuvre affichée derrière eux, qu'ils voient dans un miroir.

La dernière visite concernait la **MALADRERIE SAINT-LAZARE**, qui accueillait depuis le moyen-âge des lépreux et la guide a décrit les surprenantes conditions de vie et de soins des malades.

On apprend ainsi qu'une personne déclarée malade de la lèpre était considérée comme juridiquement morte et quelle était même l'objet d'une cérémonie constituant un simulacre d'enterrement !

Une fois de plus les adhérents présents ont apprécié cette rencontre amicale et étaient satisfaits de mieux connaître un aspect de leur région.

Dominique BAUDOUX





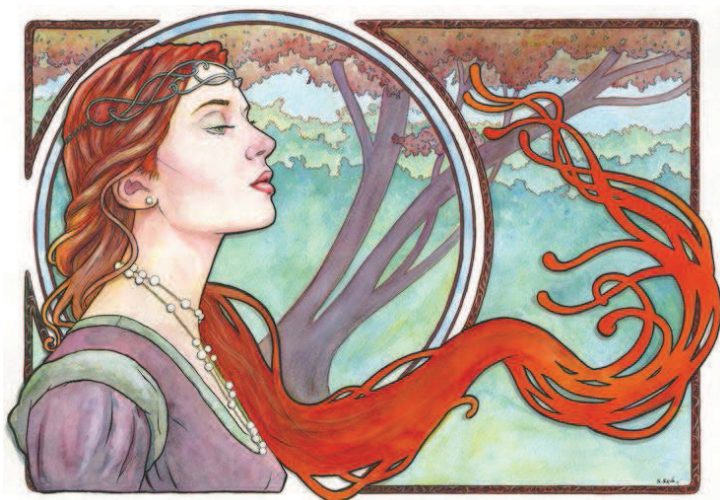
ART NOUVEAU - ART DECO



Dans ma lointaine enfance, j'avais très peu entendu parler de l'Art déco et pas du tout de l'Art nouveau, sinon en les confondant. Une tante avait cependant, audace incroyable à mon avis, un salon Majorelle conçu pour mes grands-parents. Je n'étais pas emballé car il était beaucoup trop fragile pour le garçon turbulent que j'étais. J'avais aussi entendu les noms de Daum et de Gallé. Toujours chez cette tante, je me souviens d'un lustre assez sombre et tourmenté, qui ne me rassurait pas du tout pour m'endormir! Il a fallu que je visite Nancy et des maisons de Bruxelles pour que j'entrevois la différence que je vais essayer de vous expliquer.

ART NOUVEAU

C'est historiquement celui qui apparaît le premier, à une époque où l'industrialisation est en plein essor et, comme souvent en art, en réaction à la période précédente. C'est l'art de la fin du 19ème et du début du 20ème siècle (jusqu'en 1914 environ). C'est l'art de « la Belle Époque ».



En rupture avec l'art académique où tout est codifié, jusqu'à la taille des chapeaux, il prône un retour à la nature. Il favorise les lignes courbes, les asymétries, les arabesques, les volutes, les enroulements, l'ornementation, les plantes et les fleurs (ombelles, nénuphar, iris). Il fait scandale dès le départ avec des formes féminines très sensuelles, notamment des cheveux très longs et abondants, mêlés à des formes végétales. C'est un art de l'émotion. Il est total dans la mesure où il touche tous les domaines : l'architecture, le mobilier, la joaillerie, la peinture, la mode, les mosaïques, les fresques, les vitraux. Seuls les peintres resteront à l'écart : ils vivaient leurs propres révolutions avec les symbolistes, les fauves ou les impressionnistes. C'est aussi un mouvement international, il a touché toute l'Europe.





Son nom vient d'une galerie parisienne ouverte en 1895 par Siegfried Binage (distributeur de l'américain Tiffany) au 22, rue de Provence sous le nom de « maison de l'Art nouveau ».

Citons quelques artistes français : Hector Guimard et ses célèbres escaliers du métro de Paris, Alfonse Mucha, Emile Gallé, Louis Majorelle. Il faut ajouter aussi Antonin Gaudi en Espagne et Victor Horta en Belgique.

C'est un art plus populaire qu'intellectuel, un art du quotidien qui met en avant l'artisanat d'art. Il atteint son couronnement lors de l'Exposition Universelle de 1900 à Paris. Celle-ci contribue beaucoup à en faire un art populaire, tout en contenant en germe les

prémices de son déclin. Il ne faut pas oublier que la « Belle Epoque » est un modèle d'hypocrisie : les courbes dénudées et sensuelles des femmes, mêlées ou non à la nature, vont mal avec l'obligation morale de sauver les apparences. Peu importe si les célèbres Dames de chez Maxim's ne sont rien d'autre que des courtisanes qui vivent luxueusement aux crochets de leurs bienfaiteurs !



ART DÉCO



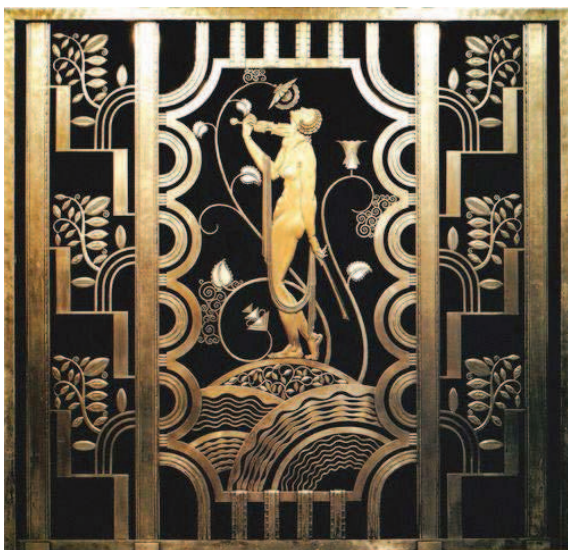
Toute révolution entraîne sa réaction. Les arabesques de l'Art nouveau sont qualifiées de « style nouille » voire de « style bourgeois ». Son érotisme passe mal dans les milieux traditionnels : « pire, la contestation prend une allure nationaliste, antisémite et xénophobe... Nous sommes alors à l'aube de la Grande Guerre » (site « chezleaf »).

L'Art déco va lui succéder : il doit son nom à « l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes » de 1925 à Paris. C'est l'art des « Années Folles ». C'est surtout un art où l'on revient à l'ordre et la symétrie, à des formes géométriques beaucoup plus sobres, adaptées

aux nouvelles machines et à la vie moderne, figurant des engrenages et des rayons pour traduire la vitesse. Il se veut un art du modernisme : il privilégie les lignes droites, les angles, les pans coupés, les cercles, les arrondis et il aura son écho en peinture dans le cubisme. L'Art déco est l'art du retour en grâce de la technique : c'est l'art de la science, des découvertes, des voyages (trains, paquebots, hôtels), de l'automobile et de l'aviation. Si, au départ, il utilise beaucoup de matériaux luxueux provenant des colonies : des bois exotiques comme l'ébène, de l'ivoire, il se transforme après la grande crise de 29 en un art de masse et il utilise même un tout nouveau matériau : le plastique.



➤➤➤ Musique, Arts & Culture



Si, pour l'Art nouveau, la femme était toute en courbes sensuelles avec des hanches, de la poitrine et de longs cheveux ondulés, elle se transforme radicalement pour l'Art déco en « garçonne » : sportive et longiligne, voire androgyne, elle a des cheveux courts et des tenues à la mode, en totale rupture avec sa représentation artistique classique.

Quelques artistes. Jacques-Emile Ruhlmann, Jules Leleu, René Lalique, Tamara de Lempicka, Raymond Loewy illustrent ce mouvement.

Si l'Art nouveau a eu une diffusion européenne, l'Art déco est le premier style à avoir eu un retentissement mondial. Il a concerné d'abord la France, puis principalement la Belgique, le Portugal, l'Espagne, l'Afrique du nord, et les pays anglo-saxons : le Royaume-Uni et les États-Unis (le Chrysler building à New York). Il a aussi touché les villes

principales du Viêt Nam, plusieurs villes chinoises, comme Shanghai et Hong Kong, ou bien le Japon.

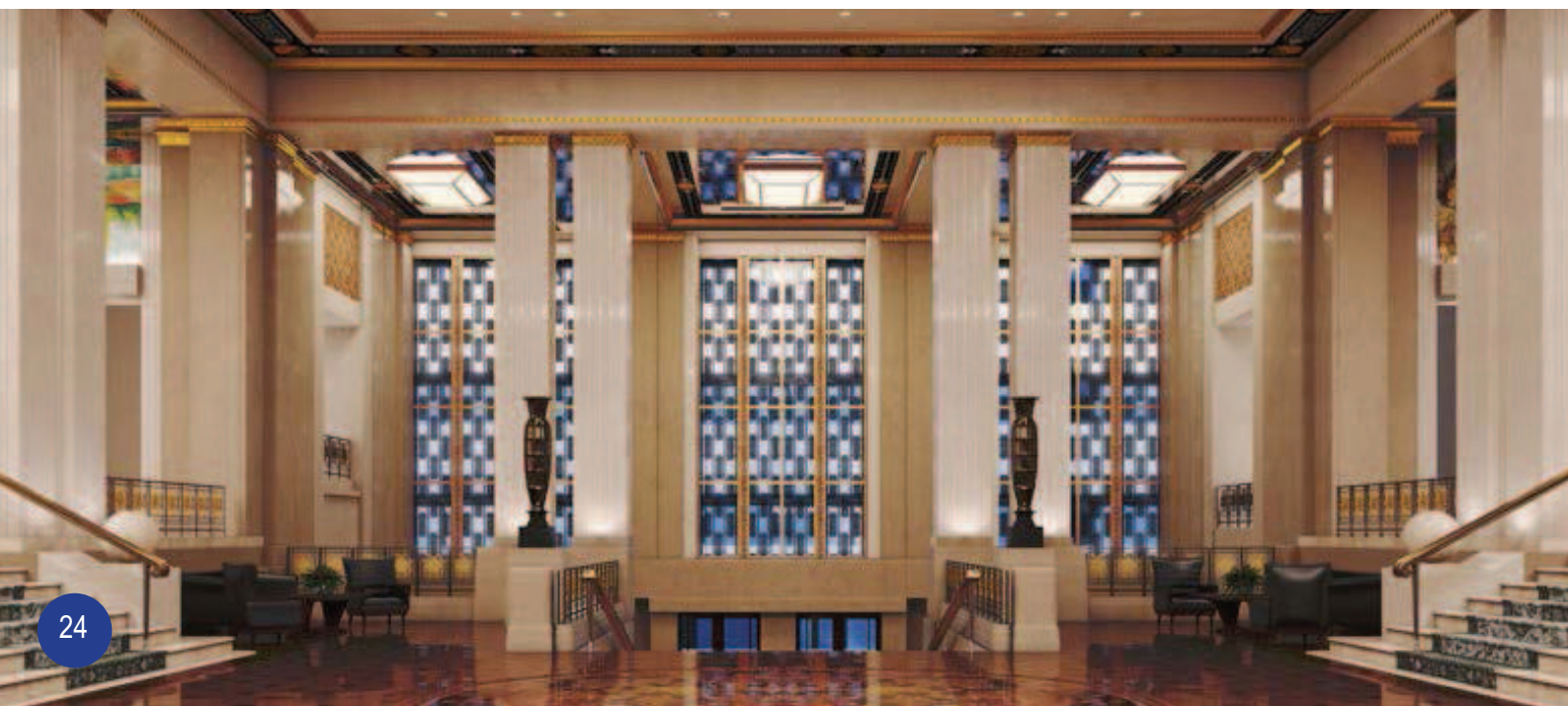
J'espère que ce petit résumé vous aura aidé à différencier ces 2 arts, que l'on a souvent tendance à confondre ou à qualifier sans distinction d'Art déco.

Je vous laisse apprécier les belles photos jointes qui illustreront mieux mon propos qu'un long discours.

Gabriel GONIN



Chrysler building à New York





A NOUSTE LOUS GASCOUNS

Après 2 articles sur la taumachie dans les numéros de la VOIX de l'UNAAGAR 175 et 177, un article sur le foie gras dans le N° 178 et un sur le Kiwi dans le 179, notre ami gascon, dit PACO, nous a raconté l'histoire de sa région dans le numéro 182. Il nous propose ici un nouvel article, toujours résolument régionaliste, sur la gastronomie !

PREAMBULE

Nous vivons une époque de « pensée unique compassionnelle et repentante »...alors... pénitence et absolution si vous m'en jugez digne... car je ne peux évoquer la gastronomie gasconne sans faire référence au « foie gras » et à quelques autres « mauvaisetés »...

Alors, courage et allons-y !

La gastronomie gasconne peut s'illustrer par un menu dégustation dans un « bon restaurant » ou par un menu typique dans une « ferme auberge ».

AU RESTAURANT GASCON :

MISE EN BOUCHE

TOASTS AUX GRATONS DE CANARD TIEDES ET PERSILLES
Ou **TETES DE PETITS CEPES A L'AIL**



UN PREMIER PLAT

GARBURE LANDAISE OU BEARNAISE



Ou **FOIE GRAS AUX TROIS SAVEURS**

Un foie gras, dit « entier », présenté en médaillons, traditionnellement CONFIT dans sa graisse, parfumé au gros sel, au poivre, à la figue, aux raisins lorsqu'il est cuisiné frais à la poêle...

UN DEUXIEME PLAT

CONFIT DE CANARD OU D'OIE AUX CEPES
Ou **MAGRET AU FEU DE BOIS**
Ou **PALOMBES ROTIES FLAMBEES AU CAPUCIN**



Ou **TOURNEDOS ROSSINI AU FOIE GRAS**



Ou **LES RIZ D'AGNEAU AUX CEPES**



UN DESSERT GASCON

TOURTIÈRE A L'ARMAGNAC
PASTIS AUX PRUNEAUX
LE GÂTEAU BASQUE



Le tout est généreusement arrosé des vins de Bordeaux, du Tursan et de Béarn qui seront suivis de fins Cognacs ou Armagnacs.



A LA FERME AUBERGE



Le menu comporte quelques-uns des mêmes plats qu'au restaurant mais il est unique et cuisiné exclusivement avec des produits de la ferme, dont le grand classique:

LA GARBURE BEARNAISE OU LANDAISE

L'ASSIETTE PAYSANNE : foie gras, magret fumé, gratons sur
salade verte et sur asperges en saison

LE CONFIT DE CANARD AUX CEPES

LA TOURTIÈRE/ LE PASTIS/ LE GÂTEAU BASQUE

LES VINS DE TURSAN, DE BEARN OU DE BORDEAUX

Vous salivez, eh oui ! Alors, âmes sensibles, vous serez confrontées à un « choix cornélien », satisfaire le cœur ou l'estomac ?

VEGETARIENS S'ABSTENIR ! Le GASCON EST OMNIVORE ...Et quasi « GARGANTUESQUE » à table...mais toujours imaginatif dans l'élaboration des mets et le choix des saveurs.

ALORS... QUELQUES DEFINITIONS QUI SEMBLENT UTILES !

LES GRATONS :

Ils viennent du fond du chaudron de cuivre et sont présents dans toutes les bonnes fermes, ou les canards « gras » fondent dans la graisse et deviennent des « confits ». Bien entendu, il s'agit d'un canard gavé à la ferme et dont on aura extrait préalablement le précieux « foie gras » (voir article précédent).

Les morceaux de canard déposent des miettes qui seront délicatement récupérées avant d'être conditionnées en gratons -première extraction -puis en rillettes -deuxième extraction.

Refroidis, gratons et rillettes viennent napper des toasts grillés et servis tièdes.

L'ASPERGE DES SABLES :

Originaires des Landes bien sûr, elle est forcément la reine des entrées au Printemps, dans sa vinaigrette, son aïoli, ou sautée en persillade dans son œuf !

LES CEPES :

Viennent généreusement, régulièrement, et selon les saisons, du Périgord, aux Pyrénées, en passant par les Landes et le Gers. CHUT... La cueillette est toujours accompagnée de la rumeur, du domaine du secret familial, de la confiance entre « bons amis ». Mais attention aux faux amis qui ne vous orientent qu'en des lieux stériles et décourageants !

Et dans le PERIGORD, ils sont fortement concurrencés par la TRUFFE.

LES PIBALES

Sont capturées aux embouchures des estuaires fluviaux lorsque les alevins d'anguilles émigrent de la mer des Sargasses emportés par le Gulf Stream cherchant à remonter les fleuves où ils atteignent l'âge adulte. Vers l'âge de dix ans, l'anguille fera le retour pour déposer ses œufs par millions

dans les algues des Sargasses. La pêche est saisonnière et suffisamment limitée pour justifier des prix élevés (de 200 à 400 euros/kg).

LA GARBURE :

Cette soupe paysanne a longtemps été la base des repas de la ferme, servie, à midi, en ouverture de menu et, le soir, en plat unique. Richement garnie de haricots, carottes, poireaux, oignons, pommes de terre, ail et persil, la garbure peut faire repas complet en y incorporant confits et lardons...

CHUT... UN secret de bonne santé, lorsque l'on est rassasié de garbure, il est génial et initiatique d'en conserver un fond dans l'assiette creuse et d'y verser un bon verre de vieux vin rouge... c'est « Faire Chabrot » pour faire « Gascon ».

LE CONFIT :

Peut être un confit de porc, de canard ou d'oie. Confire une viande, consiste à la cuire dans sa propre graisse à feu non bouillants et, si possible, en chaudron de cuivre, pendant au moins deux à trois heures.

Le confit sera également conservé dans sa graisse solidifiée en bocaux ou en boîtes stérilisées, après trempage en eau bouillante. Un bon confit doit être grillé en poêle et non frit, la chair doit rester ferme, moelleuse, non détachable des os !!!! CHUT... Faire un test : tenir la cuisse par l'os. La chair et sa peau doivent résister...sinon dommage... c'est un faux.



LE MAGRET :

Le magret est la poitrine charnue du canard gras, présentée soit fendue dans sa longueur et grillée au feu de bois, soit tranchée dans sa largeur et saisie à la poêle ou à la plancha. Ce morceau de roi peut être conservé en tranches fumées, ou en rôtis sous vide, mais rien n'égale le magret, frais ou confit, farci au foie gras !

CHUT... Les canards sont engraisés 14 jours avant leur sacrifice sur l'autel des dieux épicuriens !

Le TOURNEDOS ROSSINI :

Sans être particulièrement gasconne, cette recette domine toutefois les menus des bonnes tables.

Il s'agit alors de choisir un bon bœuf de Chalosse, Béarn ou Limousin, de l'abattre « humainement » !

D'en extraire le « faux filet » qui sera présenté en cœur de 3 cm plutôt saignant, rehaussé d'une tranche de foie gras moelleux, et de lamelles de truffes, le tout sur un canapé de toast à l'Armagnac, ou au Cognac, et arrosé d'une fine sauce aux cèpes... Divine harmonie, création du maître de musique et grand gastronome ROSSINI dans un grand restaurant parisien : le Café Anglais. Le nom de ce délice vient du fait que le maître d'hôtel, ébahi par l'exigence du grand compositeur, lui TOURNA LE DOS, pour dresser le plat sur la table de service.

LE RIS D'AGNEAU :

Comme son nom ne l'indique pas, il s'agit d'une glande éphémère que portent jeunes agneaux et jeunes veaux jusqu'à l'âge adulte... le thymus.

A l'évidence, pour se régaler de cet abat rare et fragile, rien n'égale l'agneau des Pyrénées béarnaises. Il sera présenté grillé et flambé à l'armagnac, ou en sauce- champignons-lardons.

CHUT... Ce met particulièrement goûteux, est saisonnier-printanier, et coûteux... souvent imité et « faussé » par le ris de veau.

POUR DIGÉRER :

Le trou normand est ici un trou charentais au COGNAC ou à L'ARMAGNAC.

LA PALOMBE :

A l'automne, elle est tête d'affiche de la Gironde aux Pyrénées en passant par les Landes.

Rôtie, à la broche, bardée de jambon, farcie au foie gras, flambée à l'armagnac, sans limite à l'imagination culinaire, la belle bleue est suffisamment abondante pour affoler gascons et gasconnes.



CURIOSITÉ CULINAIRE Des bonnes tables basco-béarnaises et landaises...LA PALOMBE AU CAPUCIN



Elle est à la carte d'octobre à décembre : l'oiseau bien dodu, gavé de maïs des plaines landaises, dont il a fait des réserves pour la traversée des cols, est présenté au-dessus d'un gril bien rouge, sur lequel il est arrosé de graisse de jambon fondue dans une corne de fer rougi au feu, appelé « CAPUCIN »... un régal de prince !

LES DESSERTS GASCONS font la part belle aux parfums de cognac, d'armagnac ou autres liqueurs basques tel l'IZARRA.

LA TOURTIÈRE AUX POMMES OU AUX PRUNEAUX, arrosée d'armagnac bien sûr !

Gâteau constitué de nombreuses et très fines couches de pâte beurrée et sucrée, cuit au four. La recette en est assez compliquée pour se qualifier de « recette grand-mère », pour atteindre la transparence d'un « voile de mariée ». Complétée d'émincées de pommes, ou de pruneaux, la tourtière sera servie tiède.

LE PASTIS LANDAIS

Rien a voir avec le fameux rafraîchissement marseillais, mais il semble que l'origine en soit identique et vienne du latin « pasticium ». La liqueur dite « pastis » pouvant également arroser ce gâteau lui aurait donné son nom. C'est un gros gâteau qui a l'aspect « estupe hami » (en gascon étouffe faim) constitué d'une pâte épaisse de farine, œufs, parfumée à la vanille, à la fleur d'oranger et au rhum des Antilles ! Il est un grand classique des fins de banquets, accompagné d'une crème « anglaise » et de pruneaux au cognac ou à l'armagnac.

EST-IL POSSIBLE DE MANGER SANS BOIRE ?

DE BONNS VINS REGIONAUX EMERVEILLEN LES GOSIERS.

TURSANS DES LANDES D'ALIENOR D'AQUITAINE, DE BERGERAC, LES BEARNAIS, LES IROULEGUI BASQUES...

Ils VIENNENT COMPLETER LA NOBLESSE DES GRANDS BORDELAIS.

LA GASTRONOMIE... GASCONNE se caractérise aussi par des traditions « occultes », qui peuvent bouleverser les âmes sensibles, jusqu'au jour où elles succombent à la tentation que quelque coquin de gascon aura su provoquer !

Il est encore possible de chasser l'ALOUETTE, dont les vols migratoires automnaux sont pris dans les filets appelés « pantes » sur les « sols » : champs riches des grains restés après récolte. Le chasseur libère les ressorts de fixation de grands filets horizontaux.

La chasse en est sévèrement réglementée, du 1^{er} octobre au 20 novembre et les sols ne doivent pas dépasser 200 m². Le nombre de prises par chasseur est limité à 222 alouettes par saison... L'espèce est loin de disparaître au regard des quelques 5 millions d'alouettes migrantes en Gascogne. L'alouette étourdie finit en brochettes accompagnée de jambon, arrosée d'armagnac... ou en salmis au vin rouge du TURSAN.

Vous pourriez également être parrainé et initié autour d'une table où se célèbre la cérémonie « secrète » du culte gastronomique de L'ORTOLAN.



Ce « sacrifice » se réalise, serviette blanche sur la tête... nul ne saurait dire s'il s'agit de mieux apprécier l'ortolan en s'enveloppant de son fumet, ou de se « voiler la face de honte »... dans un perpétuel conflit de passion et de raison. L'initiation implique l'historique de la capture de ce petit migrateur, de la taille d'un moineau, appelé BRUAND d'EUROPE, et qui traverse les Landes, venant du Nord en direction de l'Afrique.

Migrants par million, les bruands étaient considérés comme des pilleurs de cultures sous le second Empire qui en autorisa la chasse pour protéger ses fermiers landais... la tradition résiste aujourd'hui aux règles de protection de la nature...

LA MATOLE est le piège spécial réservé aux bruands : un espace dégagé au sol, une petite cage équipée d'un trébuchet, quelques graines et un bruand prisonnier dont le chant attire ses congénères...

Le bruand piégé passera quelques semaines en boîte noire, ne voyant le jour qu'à travers une mangeoire où il se gavera goulûment, jusqu' à « être à point » pour l'assiette.



Il n'est peut-être pas utile de préciser les conditions qui donnent un étourdissant parfum d'armagnac à l'ORTOLAN. Roti dans son poêlon, dont un célèbre Président et moult élus landais ont été et restent de fervents adeptes.

La chasse de l'ortolan reste l'objet de controverses passionnées et souvent violentes en raison de l'intervention récurrente des prétendus « protecteurs des oiseaux » qui en ont fait leur « fonds de commerce médiatique ». Il faut simplement observer que cette chasse « interdite » n'est tolérée que dans quelques communes landaises, que le nombre de piègeurs se réduit chaque année et ne dépasse pas quelques centaines d'agriculteurs, seuls concernés par la tolérance, et qu'enfin les prélèvements sont de l'ordre de 30.000 unités par an sur plusieurs millions de migrateurs.

**SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS LA GASCOGNE
VENEZ EN ÉTÉ SUR SES PLAGES INFINIES
AU PIED DES DUNES.**

**VENEZ EN AUTOMNE DEGUSTER CONFITS
ET PALOMBES.**

**VENEZ EN HIVER VOUS EMERVEILLER
DES NEIGES PYRENEENES.**

**VENEZ AU PRINTEMPS RANDONNER
DE VALLONS EN FORETS.**

LE BUREAU DIRECTEUR de PRAGA INVITÉ de l'UNAAGAR



A l'occasion de son dernier Conseil d'Administration des 28 et 29 octobre, l'UNAAGAR a reçu le Bureau directeur de PRAGA : Jean-Louis Jacob Président, Sylvain de Nombel Vice-président, Eric Fromain trésorier.

Le Président de PRAGA est revenu dans le détail sur les décisions favorables aux assurés, prises depuis la dernière Assemblée Générale, notamment sur les informations communiquées sur le « point.com » de novembre 2015. Il a fait part également des dossiers actuellement étudiés par son bureau élargi dans lequel siège notre représentante Régine Alméras.

De nombreux échanges constructifs ont permis d'aborder quelques améliorations de garanties souhaitées, la gestion d'APRIA, la mise en place envisagée d'une nouvelle formule « 301 ? » laquelle serait « non responsable » au sens du décret n° 2014-1374 du 18 novembre 2014.

A l'occasion de cette rencontre amicale, le CA de l'UNAAGAR a réaffirmé sa demande d'une équitable représentation des retraités tant au Conseil d'administration qu'au Bureau de PRAGA, dès la fin du 1er semestre 2016.

➤➤➤ Calendrier 1^{er} semestre 2016

ASSEMBLEE GENERALE de L'UNAAGAR : 31 mars 2016
Paris 10^{eme} : Hôtel PROVINCES OPERA 36 rue de l'Echiquier (voir p.7)

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE REGIONS :

ALSACE : 29 avril à ST HIPPOLYTE (68)

ANJOU MAINE : 26 mai en MAYENNE

BRETAGNE : 19 MAI à QUIMPER (29)

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE : 12 MAI (LIEU A DETERMINER)

MEDITERRANEE : 18 MARS (LIEU A DETERMINER)

PICARDIE : 25 MARS à HOLNON (02)

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE COMPAGNIES :

AAAMMA : CONGRES LES 7-8 et 9 JUIN à EPERNAY (51)

AVIVA : CONGRES DU 6 AU 11 JUIN DANS LE LUBERON –
DOMAINE DE CHATEAU LAVAL
A GREOUX LES BAINS (04)

AGAREGAN : CONGRES AGAREGAN/SNAGAN LES 01-02-
et 03 JUIN à MANDELIEU (06)

AMICALE AACG : CONGRES DU 1ER AU 4 JUIN à PROVINS (77)

SORTIES - VOYAGES

VOYAGE ANNUEL DE L'AMICALE **ALSACE** DU 12 AU 17 MAI 2016 – TOULOUSE- ALBI-LE PERIGORD NOIR - BEAUNE



Nos joies :

NOCES D'OR :

Thérèse et François JENNEPIN à RETHEL (08)

L'UNAAGAR adresse ses félicitations aux mariés.

Nos peines :

ALSACE :

Jean WILLER 67000 STRASBOURG

AQUITAINE :

Vidma-Maria FAUX 33400 TALENCE

AUVERGNE :

Joseph CELEYRON 63600 AMBERT

BOURGOGNE FRANCHE COMTE :

André BOISSELET 21130 ATHEE

Gérard TOBATY 39800 BUVILLY

BRETAGNE :

Liliane GUILLOT 29120 PONT L'ABBE

François LE DOARE 29150 CHATEAULIN

CHAMPAGNE ARDENNE :

Stéphanie CORBEAUX 51380 VERZY

Martin DECLERCK 10000 TROYES

Marcelle JUSSIAUME 10110 BAR SUR SEINE

Charles MORLOT 52100 SAINT DIZIER

Bernard PETIT 51100 VILLE EN SELVE

Jeanne VAGOGNE 10000 TROYES

ILE DE FRANCE

Michel CATE 78550 HOUDAN

Jean-Claude HELOUIS 95290 L'ISLE ADAM

Marie-Thérèse QUERU 77110 COUBERT

LANGUEDOC :

Raymonde BRÉMARD 34270 CLARET

MIDI PYRENEES

Raymonde DAPZOL 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Robert DURREY 32100 CONDOM

Louis HEBRARD 31250 REVEL

Louis MARTIN 66110 AMELIE LES BAINS

NORMANDIE :

Robert BEAUFILS 76400 FECAMP

PICARDIE :

Pierre GODET 02120 GUISE

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.

HOMMAGE de la REGION AQUITAINE à Marcel PERMANNE

C'est avec une très grande émotion que nous avons appris la disparition de Marcel PERMANNE des suites d'une longue maladie, le 12 novembre 2015.

Né à SERRIERES en Ardèche le 28 janvier 1939, il dirigea les laboratoires français BOISEDRA, de 1961 à 1969, à ALGER. En 1970, il décide de se reconvertir dans l'assurance et il achète un cabinet UAP à MONSEMPRON LIBOS (47) cabinet qu'il développera de façon remarquable pendant trente ans. En 2000, jeune retraité, il adhèrera à l'UNAAGAR et deviendra le trésorier d'AGRA AQUITAINE. Marié à Nicole en 1963, ils formeront un couple très dynamique, passionné de sports et de voyages.

Le Conseil d'Administration d'AGRA et l'ensemble de ses confrères retraités d'AQUITAINE se joignent à moi pour présenter nos très sincères condoléances à Nicole, à ses deux filles et à ses petits-enfants.

Pierre FABRE - Président



Les Commissions

1 SOCIAL – RETRAITE et PREVOYANCE (2 élus Cavamac, 2 élus Praga, 2 membres du CA)

- **Jacques BIGOT (CAVAMAC) responsable**
- Christian BRETTE (CAVAMAC)
- Régine ALMERAS (PRAGA)
- Jean-Marie MARTIN (PRAGA)
- Raymond BOURBOULOUX
- Christian COEURE

2 INFORMATIQUE et GESTION

- **Christian COEURE, responsable**
- Jean-Pierre CHATELLIER
- Daniel SAUVAGE
- Alain VAYSSETTES
- Ronan ROMIEUX
- Pierre VAUSSARD

3 EVOLUTION DES SYSTEMES D'ENCAISSEMENT DES COTISATIONS

- **Christian COEURE, responsable**
- Daniel SAUVAGE
- Pierre EPINEUSE
- Jean MARTIN-VIVIER
- Charles CAILLAUD
- Daniel MARCOURT

4 DEVELOPPEMENT DES EFFECTIFS et RELATIONS AVEC LES AMICALES

- **Pierre EPINEUSE, responsable**
- Charles CAILLAUD
- Roland MARCA
- Jean-Pierre CHATELLIER
- Daniel MARCOURT
- Philippe ROBERT

5 STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR

- **Daniel MARCOURT, responsable**
- Pierre VAUSSARD
- Pierre EPINEUSE
- Marcel CHAUVEAU

6 COMMUNICATION, SERVICES et AVANTAGES ADHERENTS

- **Georges BELAT, responsable**
- Daniel MARCOURT
- Jean-Pierre CHATELLIER
- Christian COEURE

7 COMITE DE LECTURE « LA VOIX DE L'UNAAGAR »

- Georges BELAT
- Gabriel GONIN
- Philippe ROBERT
- Jocelyne FOURNIE
- Daniel MARCOURT

8 RELATIONS AGEA, CAVAMAC, PRAGA

- Georges BELAT
- Pierre EPINEUSE
- Jean MARTIN-VIVIER
- Christian COEURE


Conseil d'Administration UNAAGAR <<<

PRÉSIDENT		PRÉSIDENT Adjoint	
	Georges BELAT (origine AdR PICARDIE) 6 Rue du Bloc 02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile 06 85 84 87 47 E-mail : george.belat@orange.fr		Pierre EPINEUSE (origine AdC MMA) Résidence Raoul DUFY 5 rue Hélène BOUCHER 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél.: 02 35 64 95 40 Mobile : 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.unaagar@gmail.com
VICE - PRÉSIDENTS			
représentant les AdR		représentant les AdC	
	Christian CŒURÉ (origine AdR LORRAINE) Domaine de Bel Air 9 Rue Mi les Vignes - Entrée B 54520 LAXOU E-mail : christian.coeure@orange.fr Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11		Jean MARTIN-VIVIER (origine AdC REUSSIR Senior) 5 Rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES E-mail : jean@martinvivier.fr Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38
Secrétaire Général		Trésorier Général	
	Pierre VAUSSARD (origine AdC MAG3 Seniors) 9 Rue Louis MOREAU 91150 ETAMPES E-mail : pierre.vaussard@gmail.com Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44		Daniel SAUVAGE (origine AdR LANGUEDOC) 12 Chemin du Mas Magot 30340 MONS E-mail : mds30@orange.fr Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82
Secrétaire Adjoint		Trésorier Adjoint	
	Jean-Pierre CHATELLIER (origine AdR L.A.- Vendée) 34 bis, La Bigotière 44690 MAISON SUR SEVRE E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66		Charles CAILLAUD (origine AdC MAG3 seniors) 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES E-mail : c6.caillaud@orange.fr Tél.: 02.54.36.11.53 Mobile : 06.08.69.28.59
ADMINISTRATEURS			
	Jacques BIGOT (origine AdC REUSSIR Senior) 11 Rue du Point du Jour 86200 LOUDUN E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00		Raymond BOURBOULOUX (origine AdR LIMOUSIN) 46, Avenue du Printemps 19100 BRIVES E-mail raymond.bourbouloux@gmail.com Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60
	Roland MARCA (origine AdR BRETAGNE) 3 Route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP E-mail : rolandmarca@yahoo.fr Tél. 02 97 45 53 30 Mobile: 06 14 41 11 12		Marcel CHAUVEAU (origine AdC AGAREGAN) 8 Chemin des acacias 63960 VEYRE MONTON E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr Tél. 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84
SYNDIC			
Daniel MARCOURT (origine AdR PICARDIE) 1, Rue Flatters 80000 AMIENS Tél. 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-Mail : daniel.marcourt80@orange.fr			
CONTROLEURS AUX COMPTES		CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant	
	Gabriel GONIN 14, Rue Calas 69004 LYON E-mail : gabriel.gonin@free.fr Tél.: 04.78.29.48.60 Mobile : 06.81.18.97.17		Michel GARREAU 5, bis Av. Division Leclerc 93150 LE BLANC MESNIL E- mail : michelgarreau@wanadoo.fr Tél.: 01.48.65.77.39 Mobile : 06.70.07.32.81
			Hubert HERIOT 9 RUE DE LA MALADRERIE 28270 BREZOLLES E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr Tél.:02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30
MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS			
Guy LE VEN / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE			





Répertoire des Amicales de Compagnies

ACRAVIVA (ABEILLE & PAIX) - Cie AVIVA 104  Président Serge BATTISTELLI 2, rue de la Bartavelle 13620 CARRY LE ROUET Tél. : 04.42.44.62.70 / 06.74.44.69.68 E-mail : serge.battistelli@aliceadsl.fr	AGAR-AZUR – Cie AZUR ASSURANCES 106 Président Daniel MARCOURT 1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03.22.92.33.02/ 06.08.27.47.22 E-mail : daniel.marcourt80@orange.fr 
AMICALE AACG –Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107  Président Jean-Claude FURIET 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24.98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr	AGAREGAN – Cie GAN 108 Président Michel ESQUIROL 17 route de Montclar 32300 SAINT MARTIN Tél. : 05 62 66 51 02 / 06 72 44 29 83 E-mail : danielle.esquirol@orange.fr 
AAAMMA - Cie MMA 109  Président Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.aaamma@gmail.com	MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110 Président Pierre DESMIER 44, rue de l'Eglise 85420 LE MAZEAU Tél. : 02.51.52.97.47 E-mail : desmier.pierre@wanadoo.fr 
MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116  Président Charles CAILLAUD 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02.54.36.11.53 / 06.08.69.28.59 E-mail : c6.caillaud@orange.fr	CONVERGENCES Seniors – Cie AREAS 117 Président Jean-Paul RIBOLDI 9 Chemin des Prés 25600 VIEUX CHARMONT Tél. : 03 81 32 06 96 / 06 64 91 97 19 E-mail : secreadis@gmail.com 

REUSSIR SENIOR – Cie AXA 118  Président Jean-MARTIN-VIVIER 5, rue Sainte Croix 91150 ETAMPES Tél. 01.64.94.60.44 / 06.08.46.20.38 E-mail : jean@martinvivier.fr

ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC – COLLÈGE DES RETRAITÉS – Élections 2010

Titulaires			
Jacques BIGOT  11 RUE DU POINT DU JOUR 86200 LOUDUN Tél. fixe : 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr	Christian BRETTE  5 bis Bd des Peupliers 91210 DRAVEIL Tél. fixe : 01 69 42 36 05 Mobile : 06 07 75 33 23 E-mail : c.brette@free.fr	Daniel DUJARDIN  3 Avenue du Blanc Village 59910 BONDUELS Tél. fixe: 03 66 97 25 68 Mobile : E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr	

Suppléants			
Yves LE SOUEF  109, rue du Plat d'Étain 37000 TOURS Tél. fixe : 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12 E-mail : yves.lesouef632@orange.fr	Roland MARCA  3, route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. Fixe : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : rolandmarca@yahoo.fr		





















REPRÉSENTANTS UNAAGAR à PRAGA

Titulaire	
Régine ALMERAS  53, Grand-Rue Mario ROUSTAN 34200 SETE Tél. fixe: 04 67 74 40 62 Mobile : 06 81 72 92 10 E-mail : reginealmeras@hotmail.fr	

Suppléant	
Jean-Marie MARTIN  B.P.132 14, Place des Anciens Combattants 76430 Saint Romain de Colbosc Tél. fixe : 02 35 30 73 10 Mobile : 06 07 78 13 77 E-mail : jm.martin.44@wanadoo.fr	

Répertoire des Amicales de Régions



<p>ALSACE 001 67 68 Guy WEIBEL  2 Rue Neudorf 67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : weibel.guy@aliceadsl.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 Martine HERVÉ  26, Avenue du Gal de Gaulle 49150 BAUGE Tél. : 02 41 89 08 08 Mobile : 06 21 85 09 33 E-mail : marcel.herve@wanadoo.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 Pierre FABRE  2, rue de Raymond 47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : Pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 Gérard LEBÈGUE  Route de Sauxillanges 63490 USSON Mobile : 06 70 13 78 33 E-mail : gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr</p>
<p>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ 005 21 25 39 70 71 89 90 Michel DAVIER  19 Grand Rue 25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : michel.davier@wanadoo.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Roland MARCA  3 Rte de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : rolandmarca@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 Gérald PAQUET  Le Clos de la Herse 6 impasse des Muriers 45800 ST.JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : paquetgerald@orange.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNE 08 08 10 51 52 Claude PARADIS  3, rue des Mésanges 10440 TORVILLIÈRES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE FRANCE 019 28 75 77 78 91 92 93 94 95 Michel GARREAU  30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS Tél. 01 81 69 36 68 Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Daniel SAUVAGE  12 chemin du Mas Magot 30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : mids30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 Raymond BOURBOULOUX  46, av. du printemps 19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 Jean-Pierre CHATELLIER  34 bis, La Bigotière 44690 MAISON DON SUR SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 Christian CŒURÉ  Domaine de Bel Air 9, rue Mi les Vignes Entrée B 54520 LAXOU Site internet unaagar-lorraine.fr Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeure@orange.fr</p>	<p>MÉDITERRANÉE - PACA - CORSE ET DOM-TOM 014 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 Paul LILTI  Le Clos St. François 262 Av.de Verdun 83700 SAINT-RAPHAËL Tél. : 04 94 54 73 19 Mobile : 06 07 76 04 96 E-mail : paul.lilti@gmail.com</p>	<p>MIDI - PYRÉNÉES 015 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 Jean-Claude PALMA  24 rue des Parfaits 11600 MALVES Tél. : 04 68 77 12 66 Fax : 06 03 49 49 94 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr</p>	<p>NORD-PAS-DE-CALAIS 016 59 62 Michel BEAUGRAND  16 Place Marmottan 62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 67 80 83 E-mail : micheletanne43@gmail.com</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 Jean Michel VALLANÇON  24 rue de l' Yser 50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : jeanmichelvalloncon@orange.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 Daniel MARCOURT  1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-mail : daniel.marcourt80@orange.fr</p>	<p>POITOU - CHARENTES 009 16 17 79 86 Jack CUBEAU  2 rue du Poitou 86500 MONTMORILLON Tél. : 05 49 91 23 47 Mobile : 06 07 39 55 65 E-mail : jack.cubeau@orange.fr</p>	<p>RHÔNE - ALPES 020 01 07 26 38 42 69 73 74 Jean HECQUET  106 rue des Alpes 26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : jean.hecquet@orange.fr</p>

